

REPUBLIQUE DU NIGER



FRATERNITE – TRAVAIL - PROGRES

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

**Enquête de suivi des indicateurs du Programme Sectoriel  
Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) en 2022**

**Rapport final, juin 2023**

Réalisée par



Institut National  
de la Statistique  
**NIGER**

## Table des matières

Table des matières .....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	4
LISTE DES TABLEAUX .....	5
REMERCIEMENTS .....	8
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS .....	9
MATRICE DES PRINCIPAUX RESULTATS POUR LES MENAGES .....	10
MATRICE DES PRINCIPAUX RESULTATS POUR LES ECOLES PRIMAIRES ET FORMATIONS SANITAIRES .....	10
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ENQUETE.....	12
II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....	13
<b>2.1. Objectifs</b> .....	13
<b>2.1.1 Objectif général</b> .....	13
<b>2.1.2 Objectifs spécifiques</b> .....	13
<b>2.2 Résultats attendus</b> .....	13
<b>2.3 Méthodologie de l'enquête</b> .....	14
<b>2.3.1 Définition des concepts</b> .....	14
<b>2.3.2 Echantillonnage de l'enquête</b> .....	15
<b>2.3.3 Les outils de collecte</b> .....	17
<b>2.3.4 Collecte des données sur le terrain</b> .....	17
<b>2.3.5 Gestion et traitement des données</b> .....	18
<b>2.3.6 Principales difficultés</b> .....	18
III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES.....	19
<b>3.1. Accès des populations aux services de l'eau potable</b> .....	19
<b>3.1.1 Corvée d'eau</b> .....	19
<b>3.1.2 Conflits au niveau des points d'eau</b> .....	22
<b>3.1.3 Accès des populations au service optimal de l'eau</b> .....	23
<b>3.1.4. Accès des populations aux services basiques de l'eau</b> .....	24
<b>3.1.5. Accès des populations aux services limités de l'eau</b> .....	25
<b>3.1.6 Utilisation de l'eau des sources non améliorées</b> .....	26
<b>3.1.7 Traitement des eaux à domicile</b> .....	27

3.1.8 Amélioration du service public d'eau .....	28
3.1.9 Taux d'accès à l'eau en toute sécurité dans l'espace pastoral .....	29
3.2 Accès des populations aux services d'assainissement au Niger .....	30
3.2.1 Utilisation des latrines améliorées .....	30
3.2.2 Accès des populations aux services d'assainissement gérés en toute sécurité (service optimum) .....	30
3.2.3 Accès des populations aux services élémentaires d'assainissement (service basique) .....	31
3.2.4 Accès des populations aux services d'assainissement limités .....	33
3.2.5 Utilisation des installations d'assainissement non améliorées.....	33
3.2.6. Défécation à l'air libre .....	34
3.3 Utilisation des installations de lavage des mains.....	35
3.3.1 Utilisation des installations élémentaires de lavage des mains .....	35
3.3.2 Utilisation des installations limitées de lavage des mains .....	36
IV. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES ECOLES PRIMAIRES ET DES FORMATIONS SANITAIRES .....	38
4.1. Accès aux services de l'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles	38
4.2. Accès aux services de l'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les formations sanitaires .....	39
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	42
ANNEXE : INDICATEURS DE PRECISION.....	44

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>DER</b>	Direction des Enquêtes et des Recensements
<b>DR</b>	Directions Régionales
<b>DPG</b>	Déclaration de Politique Générale
<b>DS</b>	Direction des Statistiques
<b>CM</b>	Chef de Ménage
<b>CSI</b>	Centre de Santé Intégré
<b>éqPEM</b>	Equivalent Point d'Eau Moderne
<b>GPS</b>	Global Positioning System
<b>HD</b>	Hôpital de District
<b>HR</b>	Hôpital Régional
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>MHA</b>	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ODK</b>	Open Data Kit
<b>OMD</b>	Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>PANGIRE</b>	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>PDES</b>	Programme de Développement Économique et Social
<b>PDU</b>	Programme de Développement d'Urgence
<b>PROSEHA</b>	Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
<b>RGP/H</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SPEN</b>	Société de Patrimoine des Eaux du Niger
<b>WASH</b>	Water, Sanitation and Hygiene
<b>ZD</b>	Zone de Dénombrement

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par strate.....	16
Tableau 2 : Proportion des personnes qui ont accès à l'eau .....	19
Tableau 3 : Répartition de la population selon la corvée d'eau .....	20
Tableau 4 : Répartition (en %) de la population selon les personnes qui font la corvée d'eau .....	20
Tableau 5 : Répartition (en %) de la population selon le statut scolaire des filles et garçons qui font la corvée d'eau.....	21
Tableau 6 : Répartition (en %) de la population selon les personnes qui effectuent la corvée par type de source d'eau de boisson.....	21
Tableau 7 : Répartition des personnes ayant reconnus des conflits liés à l'utilisation de l'eau .....	22
Tableau 8 : Répartition (en %) de la population suivant les causes des conflits aux points d'eau .....	22
Tableau 9 : Répartition des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal) .....	24
Tableau 10: Répartition (en %) des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau .....	25
Tableau 11 : Répartition (en %) de la population utilisant le service limité de l'eau potable .....	26
Tableau 12 : Répartition (en %) de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau .....	27
Tableau 13 : Répartition (en %) des ménages qui font le traitement des eaux à domicile .....	27
Tableau 14 : Répartition (en %) de la population suivant les techniques de traitement des eaux effectuées.....	28
Tableau 15: Répartition de la population ayant accès à une eau améliorée selon les facteurs contribuant à améliorer le service public de l'eau .....	28
Tableau 16 : Répartition de la population ayant accès à l'eau en toute sécurité dans l'espace pastoral.....	29
Tableau 17 : Répartition de la population utilisant les installations d'assainissement améliorées.....	30
Tableau 18 : Répartition de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées.....	30
Tableau 19 : Répartition de la population utilisant des installations d'assainissement de base .....	31

Tableau 20 : Répartition de la population utilisant des installations d'assainissement limitées .....	33
Tableau 21 : Répartition de la population utilisant des latrines non améliorées .....	34
Tableau 22 : Répartition de la population pratiquant la défécation à l'air libre.....	35
Tableau 23 : Répartition de la population utilisant des installations élémentaires de lavage des mains.....	36
Tableau 24 : Répartition de la population utilisant des installations limitées de lavage des mains.....	36
Tableau 25 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services de l'eau potable .....	38
Tableau 26 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services d'assainissement.....	39
Tableau 27 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services de lavage des mains.....	39
Tableau 28 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de l'eau .....	40
Tableau 29 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services d'assainissement.....	40
Tableau 30: Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de lavage de mains .....	41

## **LISTE DES ANNEXES (INDICATEURS DE PRECISION)**

Annexe 1: Accès à l'Eau améliorée	44
Annexe 2 : Accès des populations au service de l'eau	45
Annexe 3 : Accès des populations aux services d'assainissement	46
Annexe 4 : Utilisation des installations de lavage des mains	47
Annexe 5 : Taille moyenne des ménages selon la région	47
Annexe 6 : Questionnaire ménage	48

## **REMERCIEMENTS**

Cette année encore et conformément aux clauses du partenariat noué depuis 2018, l'Institut National de la Statistique (INS) et le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) ont réalisé une enquête de suivi des indicateurs du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA). En effet, cette enquête fait suite à la réalisation de cinq (5) autres à savoir :

- L'enquête nationale sur l'établissement des valeurs de référence des indicateurs de la phase 1 du PROSEHA réalisée au titre de l'année 2018 ;
- L'enquête de suivi des indicateurs de performance du PROSEHA réalisée au titre de l'année 2019 ;
- L'enquête nationale sur la situation d'accès des ménages à l'eau et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement réalisée au titre de l'année 2020 ;
- L'enquête de suivi des indicateurs du PROSEHA dans les ménages et dans les écoles et formations sanitaires, réalisée au titre de l'année 2021.
- L'enquête de suivi des indicateurs du PROSEHA dans les ménages et dans les écoles et formations sanitaires réalisée au titre de l'année 2022, objet du présent rapport.

L'INS réitère ses remerciements et exprime sa reconnaissance une fois de plus et sa gratitude à l'endroit des Responsables du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement pour la confiance placée en lui pour la conduite de ces enquêtes.

Les remerciements s'adressent aussi aux responsables des Directions Régionales de l'INS (DR/INS), aux équipes de collecte des données sur le terrain qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ces opérations, et aux autorités administratives et coutumières pour leur disponibilité et leur collaboration.

L'INS tient également à exprimer toute sa gratitude aux personnes enquêtées pour leur patience et leur disponibilité à répondre aux questionnaires.

**La Directrice Générale de l'INS**

**Mme TAKOUBAKOYE Aminata Boureima**

## **SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS**

Les tableaux ci-dessous contiennent une synthèse de l'évolution des différents indicateurs prioritaires du PROSEHA relatifs à l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement.

Le premier tableau ressort l'évolution de ces indicateurs au niveau des ménages depuis 2018 et quant au second, il retrace l'évolution de ces mêmes indicateurs aux niveaux des écoles primaires et des formations sanitaires, depuis 2021.

## MATRICE DES PRINCIPAUX RESULTATS POUR LES MENAGES

Indicateurs	Valeur (%) 2018			Valeur (%) 2019			Valeur (%) 2020			Valeur (%) 2021			Valeur (%) 2022		
	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural												
Proportion des personnes ayant accès au service optimal de l'eau potable	6,6	35,5	1,0	10,0	42,7	3,8	9,2	48,8	1,8	10,2	45,3	4,1	10,6	52,7	3,9
Proportion des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau	26,5	55,9	21,0	37,4	46,3	35,7	49,6	45,4	50,4	48,4	44,4	49,1	43,7	38,4	44,5
Proportion de la population utilisant le service limité de l'eau potable	24,8	4,3	28,7	21,9	9,6	24,2	6,5	4,2	6,9	6,9	7,3	6,9	11,7	6,9	12,5
Proportion de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau	38,9	4,3	45,9	30,7	1,4	36,3	34,7	1,7	40,9	34,5	2,9	39,9	31,3	1,0	36,2
Proportion de la population qui consomme l'eau de surface	3,3	-	3,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,6	1,0	2,9
Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées	4,1	19,6	1,1	4,5	26,5	0,6	6,1	33,1	1,4	5,5	23,5	2,3	4,1	19,9	1,6
Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement de base	8,3	39,4	7,3	5,2	27,0	1,3	7,1	26,6	3,7	10,9	25,9	8,3	7,9	26,3	5,0
Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement limitées	6,4	19,3	3,9	4,4	24	0,9	5,9	20,5	3,4	12,7	29,7	9,7	11,4	49,5	5,3
Proportion de la population utilisant des latrines non améliorées	6,3	10,0	5,5	7,8	10,7	7,4	7,3	10,0	6,8	12,2	9,3	12,7	6,7	4,3	7,1
Proportion de la population faisant la défécation à l'air libre	70,8	11,7	82,2	78,1	11,9	89,9	73,7	9,9	84,7	58,8	11,6	67,0	69,9	-	81,0
Proportion des ménages utilisant des installations élémentaires de lavage des mains	26,1	42,1	23	24,1	33,1	22,4	26,2	41,9	23,3	28,9	38,2	27,2	12,7	16,7	12,0
Proportion des ménages utilisant des installations limitées de lavage des mains	73,1	55,2	76,5	69,9	65,3	70,8	68,5	53,9	71,2	66,4	59,1	67,7	61,6	63,2	61,4

- - La proportion est presque nulle

## MATRICE DES PRINCIPAUX RESULTATS POUR LES ECOLES PRIMAIRES ET FORMATIONS SANITAIRES

Indicateurs	Ecoles primaires						Centres de santé					
	Valeur (%) 2021			Valeur (%) 2022			Valeur (%) 2021			Valeur (%) 2022		
	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	CSI/Case de santé	Hôpitaux	Ensemble	CSI/Case de santé	Hôpitaux
Proportion des écoles primaires/des centres de santé ayant accès aux services basiques de l'eau	48,5	67,5	31,1	42,6	69,1	33,3	58,3	53,8	88,0	63,2	59,5	100
Proportion des écoles primaires/des centres de santé utilisant le service limité de l'eau potable	6,1	6,4	5,9	8,0	4,4	9,2	13,7	15,5	2,0	18,9	20,8	-
Proportion des écoles primaires/des centres de santé n'ayant aucun service de l'eau	45,4	26,1	63	49,4	26,5	57,4	28,0	30,7	10,0	17,9	19,7	-
Proportion des écoles primaires/des centres de santé ayant accès aux service basique d'assainissement	35,1	48,8	22,7	26,2	33,8	23,6	5,5	3,6	18,0	7,9	5,8	29,4
Proportion des écoles primaires/des centres de santé ayant accès au service limité d'assainissement	16,7	21,8	12,0	25,5	41,2	20,0	76,3	76,0	78,0	78,9	79,8	70,6
Proportion des écoles primaires/des centres de santé n'ayant aucune installation d'assainissement	48,2	29,4	65,3	48,3	25,0	56,4	18,2	20,4	4,0	13,2	14,5	-

- La proportion est presque nulle

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ENQUETE**

Pour faciliter la prise de décisions (planification, programmation, budgétisation) dans le cadre du pilotage du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) 2016-2030, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MH/A) a prévu dans le manuel opérationnel de suivi-évaluation du PROSEHA, de réaliser chaque année, une enquête auprès des ménages, des établissements scolaires et des formations sanitaires afin d'y mesurer la qualité des services en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Ces enquêtes permettront de disposer des informations précieuses afin de suivre la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le domaine de l'eau et l'assainissement et de disposer d'indicateurs permettant une comparaison à l'échelle internationale.

Depuis 2018, l'Institut National de la Statistique (INS) a été sollicité par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), pour la conduite des différentes enquêtes du suivi des principaux indicateurs de ce programme.

Ainsi, une enquête pour l'établissement d'une situation de référence des principaux indicateurs du projet a été réalisée en 2018. Au titre des années 2019, 2020 et 2021, les enquêtes de suivi de ces indicateurs ont été réalisées sur l'ensemble du territoire national. Les résultats de ces enquêtes ont permis au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, de constater les différents progrès réalisés sur la couverture des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement pour cette première phase du PROSEHA.

Cette année encore, l'enquête a aussi permis de collecter des données en matière d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, non seulement auprès des ménages mais aussi au niveau des écoles primaires et des formations sanitaires.

Le présent document analyse les principaux résultats issus de cette enquête.

## II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

### 2.1. Objectifs

#### 2.1.1 Objectif général

L'objectif général de cette enquête est de collecter sur le terrain des données permettant d'évaluer de manière fiable l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les ménages, les établissements scolaires et les formations sanitaires afin de suivre la réalisation des objectifs du PROSEHA qui font aussi partie du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2022-2026).

#### 2.1.2 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Déterminer selon les échelles de service (optimal, basique, limité, service non amélioré et eau de surface), la situation de l'accès des populations à l'eau potable auprès des ménages ;
- Déterminer selon les échelles de service (basique, limité, pas de service), la situation de l'accès à l'eau potable dans les établissements scolaires et dans les formations sanitaires ;
- Déterminer selon les échelles de service (optimal, basique, limité, service non amélioré et la défécation à l'air libre), la situation de l'accès des populations à l'assainissement auprès des ménages ;
- Déterminer selon les échelles de service (basique, limité, pas de service), la situation de l'accès des populations à l'assainissement dans les établissements scolaires et dans les formations sanitaires ;
- Déterminer selon les échelles de service (élémentaire, limité, aucun service), la situation de l'accès aux installations d'hygiène auprès des ménages ;
- Déterminer selon les échelles de service (basique, limité, pas de service), la situation de l'accès à l'hygiène dans les établissements scolaires et dans les formations sanitaires.

### 2.2 Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus à l'issue de ces enquêtes :

- 1) La situation de l'accès des populations à l'eau selon les échelles de service (accès optimal, accès basique, accès limité, service non amélioré et eau de surface) est déterminée ;
- 2) La situation de l'accès des populations à l'assainissement selon les échelles de service (accès optimal, accès basique, accès limité, service non amélioré et la défécation à l'air libre) est déterminée ;

- 3) La situation de l'utilisation des installations de lavages des mains à l'eau et au savon selon les échelles de service (accès élémentaire, accès limité, aucun service) est déterminée.

## 2.3 Méthodologie de l'enquête

### 2.3.1 Définition des concepts

**Échantillon** : un échantillon est un sous-ensemble d'une population. Compte tenu de la taille de la population générale qui est de plus en plus grande et des moyens limités dont on dispose pour la réalisation d'une étude, l'énumération de tous les ménages s'avère très complexe voire impossible. Ainsi, on procède à la sélection d'un sous-ensemble représentatif de la population (échantillon) afin de recueillir des données statistiques, qui peuvent être utilisées pour faire des inférences ou des extrapolations à la population générale.

**Échantillonnage** : Processus par lequel des unités sont choisies de la base de sondage qui est réalisée à partir de la population d'intérêt (univers). Diverses procédures d'échantillonnage peuvent être utilisées à cet effet, dont notamment les méthodes d'échantillonnage probabilistes qui sont les plus admises par la communauté scientifique. Ce sont, en effet ces dernières qui sont les plus utilisées dans le cadre des enquêtes.

**Base de sondage** : La liste la plus complète d'unités provenant de la population concernée (univers). Elle est obtenue à la suite du quatrième (4<sup>ème</sup>) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) réalisé en 2012.

**Un ménage** est un ensemble de personnes apparentées ou non qui mettent en commun tout ou une partie de leurs ressources, qui mangent le repas préparé sur un même feu, qui vivent ensemble dans le même logement ; et qui reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée **chef de ménage**.

**Une Zone de Dénombrement (ZD)** est une localité, une fraction de localité ou un regroupement de plusieurs localités. Les ZD sont créées au cours des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGP/H), pour faciliter les opérations de collecte des données sur le terrain. La ZD est donc une petite portion de territoire, qui subdivise la commune en plusieurs unités primaires de sondage.

**PROSEHA** : Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) sur la période 2016-2030.

Le PROSEHA est structuré en cinq (5) sous-programmes correspondant à chacun des objectifs spécifiques, à savoir :

1. **Sous-programme Alimentation en Eau Potable** : L'hydraulique villageoise qui couvre l'ensemble des localités du périmètre non concédé à la SPEN et transférable aux Collectivités Territoriales.

2. **Sous-programme Assainissement** : L'objectif du sous-programme est à l'horizon 2030, d'assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, de mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées ;
3. **Sous-programme Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau** ou PANJIRE qui a été adopté au même moment que le PROSEHA.
4. **Sous-programme Gouvernance** : l'objectif du sous-programme est d'améliorer la gouvernance, renforcer les capacités nationales et la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement à travers deux (2) objectifs opérationnels à l'horizon 2030.
5. **Sous-programme Hydraulique pastorale** : Pour la période 2016-2030, le sous-programme de l'hydraulique pastorale se fixe un objectif global de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'hydraulique pastorale.

### **2.3.2 Echantillonnage de l'enquête**

#### **a. Champ de l'enquête**

Cette enquête s'est déroulée dans toutes les régions du pays et a concerné aussi bien le milieu rural que le milieu urbain.

#### **b. Plan d'échantillonnage**

La base de sondage pour le tirage de l'échantillon est constituée de l'ensemble des ZD obtenues lors de la cartographie du quatrième (4<sup>ème</sup>) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) réalisé en 2012.

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon était aléatoire et stratifiée à deux (2) degrés. Au premier degré, Les ZDs à enquêter dans chaque région ont été tirées de manière aléatoire et proportionnellement à leur taille (nombre de ménages).

Au second degré les ménages ont été tirés aléatoirement dans la ZD après un dénombrement exhaustif.

Toutes les écoles primaires et les formations sanitaires qui sont rattachées aux ZDs de l'échantillon ont été enquêtées. En plus, tous les centres hospitaliers régionaux ont été couverts par l'enquête.

#### **c. Taille de l'échantillon**

- **Enquête ménage**

Les indicateurs utilisés pour la détermination de la taille de l'échantillon sont ceux issus de l'enquête de suivi au titre de l'année 2021. Il s'agit de la proportion des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal), la proportion de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau, la

proportion de la population utilisant des installations élémentaires d'assainissement. L'indicateur retenu est celui qui maximise la taille de l'échantillon.

La taille de l'échantillon doit assurer la représentativité pour chaque région, pour l'ensemble du Niger et selon le milieu de résidence (ensemble milieu urbain et ensemble milieu rural). Des analyses supplémentaires pourront être faites suivant les caractéristiques des ménages.

La formule utilisée pour calculer la taille de l'échantillon par région est la suivante :

$$n_h = \frac{z_{\alpha}^2 * p(1 - p) * deff * (1 + r)}{m_{\alpha}^2}$$

Avec :

$p$  : Niveau ou prévalence connue pour chaque indicateur par domaine ;

$z_{\alpha}^2$  : Le carré du fractile de la loi normale pour  $\alpha = 0,05$  ;

$deff$  : L'effet plan de sondage ;

$m_{\alpha}^2$  : La marge d'erreur au carré

$r$  : Taux de non-réponse.

Au total, **4632** ménages ont été enquêtés sur une estimation de **4640**, soit un taux de couverture de **99,8%**. Ces ménages sont répartis dans **232** Zones de Dénombrement (ZD). Le tableau suivant présente la répartition du taux de couverture de l'enquête ménage par région.

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par strate

Région	Nombre de ménages à enquêter	Nombre de ménages enquêtés	Taux de couverture
Agadez	600	599	99,8
Diffa	620	618	99,7
Dosso	560	560	100,0
Maradi	620	620	100,0
Niamey	580	578	99,6
Tahoua	600	598	99,7
Tillabéri	560	559	99,8
Zinder	500	500	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>4 640</b>	<b>4 632</b>	<b>99,8</b>

- **Enquête auprès des écoles primaires et des formations sanitaires**

Dans chaque ZD échantillonnée, toutes les écoles primaires et les formations sanitaires rattachées à ces ZDs ont été enquêtées. Au total, **263** écoles primaires et **190** formations sanitaires ont été enquêtées.

### **2.3.3 Les outils de collecte**

La démarche adoptée dans le cadre de cette enquête a consisté à collecter des informations au niveau des ménages échantillons et auprès des écoles primaires et des formations sanitaires. Ainsi, les outils de collecte qui sont élaborés pour la collecte des données sur le terrain sont les suivants :

- Une fiche de dénombrement - qui a permis d'une part, l'identification de la ZD (région, département, commune, numéro, etc.) et d'autre part de relever sans omissions, ni double comptes l'ensemble des ménages se trouvant dans chaque ZD ;
- Une fiche de tirage, qui a permis de tirer les 20 ménages à enquêter selon la méthodologie de l'enquête ;
- Un questionnaire ménage ayant permis de collecter des informations sur les caractéristiques des ménages, l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement ;
- Un questionnaire école primaire pour collecter les informations concernant l'accès aux infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- Un questionnaire formation sanitaire pour collecter les informations concernant l'accès aux infrastructures hydrauliques et d'assainissement.

L'ensemble de ces questionnaires ont été programmés sur l'application ODK pour la collecte avec les smartphones.

### **2.3.4 Collecte des données sur le terrain**

#### **a. Recrutement et formation des agents**

Les enquêteurs recrutés dans le cadre de cette enquête sont ceux ayant participé à la précédente enquête. Ceux qui ne sont pas disponibles ont été remplacés par des enquêteurs expérimentés de l'INS. Ainsi, 68 enquêteurs ont été formés pendant quatre jours (du 10 au 13 février 2023).

Cette formation a porté sur deux aspects :

- Les objectifs et les résultats attendus, l'approche méthodologique, les techniques d'interviews et la revue des outils de l'enquête ;
- Un pré-test au cours duquel les enquêteurs ont testé le dispositif global de l'enquête. Ce pré-test a permis à tous les participants de mettre en application les consignes données lors de la formation, sur les questionnaires et de relever les éventuelles erreurs de programmation qui ont été corrigées avant la collecte sur le terrain.

La formation a été assurée par quatre cadres de l'INS et deux cadres de la Direction de l'Informatique et Gestion des Bases de Données du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DIGBD/MHA).

A l'issue de cette formation, 64 agents dont 16 chefs d'équipes ont été retenus pour la collecte.

## **b. Collecte des données**

Les agents retenus après la formation ont été répartis en 16 équipes. Chaque équipe est composée d'un chef d'équipe et de trois enquêteurs. La collecte des données sur le terrain a eu lieu du 22 février au 13 Mars 2023 soit une durée de 20 jours, sur l'ensemble du territoire national. Un véhicule et un chauffeur ont été mis à la disposition de chaque équipe.

Pour suivre l'évolution de la collecte et surtout pour assurer le contrôle de la qualité des données une mission de supervision a été organisée du 25 février au 6 mars 2023. Cette mission a été conduite par les formateurs suivant trois axes : Tahoua-Agadez, Maradi-Zinder-Diffa et Niamey-Dosso-Tillabéry.

### **2.3.5 Gestion et traitement des données**

Parallèlement à la collecte des données sur le terrain, un dispositif de suivi de ces données en temps réel a été mis en place au niveau central de l'INS. En effet, les données collectées sur le terrain à l'aide de tablettes, après contrôle sont immédiatement envoyées sur le serveur de l'INS. Elles sont ensuite exportées être examinées et au fur et à mesure des feed-back sur les incohérences constatées sont faits aux enquêteurs concernés grâce à un groupe WhatsApp créé à cet effet. Ce groupe a permis également à toutes les équipes de remonter à la hiérarchie et de partager avec leurs pairs toutes les difficultés rencontrées ainsi que les solutions adoptées.

Après la collecte sur le terrain, la base de données a été exportée sous format STATA pour le besoin du traitement et du calcul des indicateurs d'analyse.

### **2.3.6 Principales difficultés**

Globalement, la collecte des données sur le terrain de cette enquête s'est réalisée dans les meilleures conditions. Cependant, à cause de l'insécurité, deux ZDs (la ZD 23 dans la commune de Loga, une dans la région de Dosso et la ZD 173 dans la commune de Say, dans la région de Tillabéri) ont dû être remplacées.

### III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES

#### 3.1. Accès des populations aux services de l'eau potable

Cette section traite des indicateurs d'accès de la population aux services de l'eau potable. Le calcul des indicateurs est basé sur la définition de l'eau issue d'une source améliorée.

Ainsi, on définit une eau issue d'une source améliorée, par toute eau provenant d'un robinet, d'un puits protégé, d'une source protégée ou des puits à pompe ou forage à motricité humaine.

Les résultats de cette enquête montrent que 64,9% de la population au Niger consomment une eau provenant d'une source améliorée. Cette proportion, comparée à celle de 2021, a connu une légère hausse, passant de 64,5% en 2021 à 64,9% en 2022. Les disparités persistent selon le milieu de résidence. En effet, elle est de 92,4% en milieu urbain contre 60,6% en milieu rural. Suivant les régions, on note que Niamey et Zinder enregistrent les plus fortes proportions de la population qui consomment une eau issue d'une source améliorée, avec respectivement 82,9% et 74,3%.

Tableau 2 : Proportion des personnes qui ont accès à l'eau

Caractéristiques	Sources d'eau améliorées	Sources d'eau non améliorées
<b>Milieu de résidence</b>		
Rural	60,6	39,4
Urbain	92,4	7,6
<b>Région</b>		
Agadez	59,0	41,0
Diffa	53,0	47,0
Dosso	67,7	32,3
Maradi	60,4	39,6
Niamey	82,9	17,1
Tahoua	67,7	32,3
Tillabéri	50,8	49,2
Zinder	74,3	25,7
<b>Ensemble</b>	<b>64,9</b>	<b>35,1</b>

##### 3.1.1 Corvée d'eau

L'approvisionnement en eau se fait le plus souvent par corvée (processus de collecte d'eau allant d'un point d'eau bien déterminé au domicile).

Il semble que la corvée d'eau est faite par 90,6% des personnes vivant en milieu rural tandis que 9,4% ne font pas la corvée. De même, 38,6% des personnes vivant en milieu urbain ont effectué une corvée, tandis que 61,4% qui ne l'ont pas fait.

Par région, Tahoua (91,4%) a la proportion des personnes qui font la corvée la plus élevée et la plus faible est Niamey (20,8%)

Globalement, les données montrent que les proportions de la population qui fait la corvée est plus élevée dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains.

Tableau 3 : Répartition de la population selon la corvée d'eau

Caractéristiques	Personnes qui font la corvée		Personnes qui ne font pas la corvée	
	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif
<b>Milieu de résidence</b>				
Milieu rural	90,6	19 465 036	9,4	2 024 937
Milieu urbain	38,6	1 318 342	61,4	2 094 520
<b>Région</b>				
Agadez	74,6	498 796	25,4	170 222
Diffa	85	692 772	15	122 537
Dosso	88,6	2 631 665	11,4	338 704
Maradi	86,5	4 455 842	13,5	697 556
Niamey	20,8	258 126	79,2	985 321
Tahoua	91,4	4 364 782	8,6	411 904
Tillabéri	89,4	3 557 838	10,6	419 767
Zinder	81,6	4 323 557	18,4	973 446
<b>Ensemble</b>	<b>83,5</b>	<b>20 783 378</b>	<b>16,5</b>	<b>4 119 457</b>

Globalement, 65,3% des tâches des corvées sont assurées par les femmes adultes. Les hommes adultes effectuent également la corvée d'eau dans 20,6% des cas.

Selon les régions, on constate de très grandes variations de la catégorie des personnes qui font la corvée d'eau. Par exemple, 87,8% de la population dans la région de Dosso a affirmé que la corvée d'eau est effectuée par des femmes adultes contre 40,8% à Maradi.

Quel que soit le milieu de résidence ou la région, la proportion des jeunes filles (7,2%) et des jeunes garçons (6,2%) qui font la corvée d'eau reste faible.

Tableau 4 : Répartition (en %) de la population selon les personnes qui font la corvée d'eau

Caractéristiques	Femme adulte (de 15 ans ou plus)	Homme adulte (de 15 ou plus)	Jeune Fille (moins de 15 ans)	Jeune Garçon (moins de 15 ans)
<b>Milieu de résidence</b>				
Milieu rural	65,7	20,3	7,2	6,7
Milieu urbain	58,7	25,9	5,8	9,6
<b>Région</b>				
Agadez	58,5	32,0	5,9	3,7
Diffa	55,3	31,0	8,7	4,9
Dosso	87,8	4,7	5,4	2,1
Maradi	40,8	41,0	6,4	11,8
Niamey	77,6	13,1	7,0	2,2
Tahoua	78,8	12,5	7,1	1,6
Tillabéri	86,1	7,6	5,5	0,8

Caractéristiques	Femme adulte (de 15 ans ou plus)	Homme adulte (de 15 ou plus)	Jeune Fille (moins de 15 ans)	Jeune Garçon (moins de 15 ans)
<b>Milieu de résidence</b>				
Zinder	47,8	25,6	10,4	16,2
<b>Ensemble</b>	<b>65,3</b>	<b>20,6</b>	<b>7,2</b>	<b>6,9</b>

Parmi la population dont les jeunes filles et garçons font la corvée d'eau, 13,8% a affirmé que ces derniers sont tous scolarisés contre 28,3% en 2021, et dans 47,3% des cas, les enfants ne sont pas scolarisés contre 30% en 2021. Ce résultat montre que les enfants scolarisés font de moins en moins la corvée d'eau, qui reste de plus en plus la tâche des enfants non scolarisés. Ces proportions varient selon le milieu de résidence et la région. A titre illustratif, 78,3% de la population de la région de Diffa a notifié que ce sont des jeunes filles et des garçons non scolarisés qui font la corvée d'eau, alors que cette proportion est d'environ 10,5% à Niamey.

Tableau 5 : Répartition (en %) de la population selon le statut scolaire des filles et garçons qui font la corvée d'eau

Caractéristiques	Tous scolarisés	Certains sont scolarisés	Ne sont pas scolarisé
<b>Milieu de résidence</b>			
Milieu rural	11,2	39,7	49,1
Milieu urbain	48,6	28,7	22,6
<b>Région</b>			
Agadez	15,1	50,0	34,9
Diffa	13,2	20,6	66,2
Dosso	32,9	54,5	12,6
Maradi	22,3	52,8	24,9
Niamey	81,3	8,3	10,5
Tahoua	6,7	57,4	35,9
Tillabéri	20,3	62,2	17,5
Zinder	4,1	17,6	78,3
<b>Ensemble</b>	<b>13,8</b>	<b>39</b>	<b>47,3</b>

L'analyse de la corvée d'eau par type de source d'eau, montre que les femmes adultes assurent majoritairement la corvée au niveau des sources suivantes : robinet du voisin, pompe à motricité humaine et la borne fontaine publique. Cette tendance est observée au niveau de la tranche des jeunes filles.

Tableau 6 : Répartition (en %) de la population selon les personnes qui effectuent la corvée par type de source d'eau de boisson

Types de source d'eau de boisson	Corvée d'eau				Total
	Femmes adultes	Hommes adultes	Jeunes Filles	Jeunes Garçons	
Robinet du voisin	72,9	10,3	9,6	7,2	100
Robinet public/borne fontaine	64,9	20,4	7,8	6,9	100
Puits à pompe ou FPMH	66,6	24,3	6,3	2,8	100
Puits protégé	50	37	7	6	100
Puits non protégé	68,8	18	6,1	7,1	100

Types de source d'eau de boisson	Corvée d'eau				
	Femmes adultes	Hommes adultes	Jeunes Filles	Jeunes Garçons	Total
Source protégée	44,3	4,4	13,1	38,3	100
Source non protégée	61,5	29	6,7	2,9	100
Eau de pluie	-	-	39,5	60,5	100
Camion-citerne	100	-	-	-	
Charette avec fût	54,9	23	10	12,2	100
Eau de surface	77,5	16,8	5,6	-	100
Autre	40,2	58,6	-	1,1	100
<b>Ensemble</b>	<b>65,3</b>	<b>20,6</b>	<b>7,2</b>	<b>6,9</b>	<b>100</b>

### 3.1.2 Conflits au niveau des points d'eau

Lors des collectes d'eau au niveau des points d'eau, des conflits sont souvent observés entre les membres des communautés. La moyenne nationale de la population ayant reconnu l'existence des conflits autour des points d'eau est de 14,8%. Cette proportion a connu une légère hausse, de 1,7% par rapport à 2021 où elle était de 13,1%. Cette proportion varie en fonction des milieux urbains (16,2%) ce qui est une adéquation avec la situation d'accès à l'eau potable dans ce milieu.

Tableau 7 : Répartition des personnes ayant reconnus des conflits liés à l'utilisation de l'eau

Caractéristiques	Proportion	Effectif
<b>Milieu de résidence</b>		
Milieu rural	16,2	3 472 610
Milieu urbain	6,6	223 905
<b>Région</b>		
Agadez	7,1	47 216
Diffa	16,7	136 100
Dosso	12,6	375 568
Maradi	10,0	515 856
Niamey	3,2	40 242
Tahoua	18,5	883 735
Tillabéri	34,6	1 375 470
Zinder	6,1	322 328
<b>Ensemble</b>	<b>14,8</b>	<b>3 696 515</b>

Selon les régions, on note que la région de Tillabéri enregistre la plus forte proportion de la population qui a des conflits aux points d'eau (34,6%) alors qu'à Niamey, cette proportion est de 3,2%.

Plusieurs raisons sont à la base de ces conflits. On note principalement l'insuffisance d'eau (53,8%) et les droits d'accès (40,8%). Les causes de conflits varient d'une année à une autre.

Tableau 8 : Répartition (en %) de la population suivant les causes des conflits aux points d'eau

<b>Causes des conflits au niveau des points d'eau</b>	<b>Milieu rural</b>	<b>Milieu urbain</b>	<b>Ensemble</b>
Pas assez d'eau	54,6	42,0	<b>53,8</b>
Droits d'accès	41,0	37,3	<b>40,8</b>
Paiement pour l'eau	1,9	15,9	<b>2,7</b>
Evacuation des eaux usées	1,6	0,0	<b>1,5</b>
Autres raisons	0,1	4,9	<b>0,4</b>

### **3.1.3 Accès des populations au service optimal de l'eau**

On appelle service optimal de l'eau ou eau potable gérée en toute sécurité, toute eau provenant d'une source améliorée à domicile (robinet dans le logement ou dans la concession, puits creusé protégé ou source protégée dans le logement, puits à pompe ou forage à motricité humaine). L'eau de cette source doit également être en quantité suffisante et disponible à tout moment.

Globalement, c'est 10,6% soit 2 645 895 (contre 10,2% en 2021) de la population au Niger qui a accès à cette eau avec de très forte disparité entre le milieu urbain (52,7%) et rural (3,9%).

Suivant les régions, ce sont les régions de Niamey et Agadez qui enregistrent les plus fortes proportions des populations qui consomment une eau issue d'une source classée dans les services optimaux, avec respectivement 62,4% et 19,5%. Ainsi on trouve trois régions au-dessus de la moyenne nationale (10,6%) : Niamey, Agadez et Maradi.

Par contre, les régions de Zinder et de Dosso enregistrent les plus faibles proportions avec respectivement 2,6% et 6,4%.

Selon le niveau de revenu du chef de ménage, ce sont les populations dont les chefs de ménages disposent plus de ressources qui consomment cette eau. En effet, 32,6% des populations vivant dans des ménages dont le chef a un revenu supérieur à 75 000 FCFA par mois, ont accès au service optimal de l'eau contre 3,2% des personnes vivant dans les ménages dont les chefs ont un revenu très faible (moins de 30 000 FCFA/mois).

Tableau 9 : Répartition des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal)

<b>Caractéristiques</b>	<b>Proportion</b>	<b>Effectif de la population</b>
<b>Milieu de résidence</b>		
Milieu urbain	52,7	1 799 002
Milieu rural	3,9	846 893
<b>Région</b>		
Agadez	19,5	130 698
Diffa	9,9	80 906
Dosso	6,4	188 982
Maradi	12,8	661 389
Niamey	62,4	776 234
Tahoua	7,3	349 519
Tillabéri	8,1	321 856
Zinder	2,6	136 311
<b>Sexe du chef des ménages</b>		
Hommes	10,8	2 422 906
Femmes	9,1	222 986
<b>Revenu du chef de ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	3,2	338 275
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	9,1	928 139
Plus de 75 000 FCFA	32,6	1 379 481
<b>Ensemble</b>	<b>10,6</b>	<b>2 645 895</b>

#### 3.1.4. Accès des populations aux services basiques de l'eau

Les services basiques de l'eau regroupent toute eau provenant d'une source améliorée, et dont le temps de collecte n'excède pas trente (30) minutes y compris le temps d'aller et retour, et le temps d'attente.

Dans l'ensemble, 43,7% soit 10 877 033 personnes ont accès aux services basiques de l'eau contre 48,4% soit 11 844 071 personnes en 2021. Cette proportion est de 44,5% en milieu rural et de 38,4% en milieu urbain. Par ailleurs, selon les régions, la plus forte proportion est enregistrée à Zinder où 57,3% des personnes ont accès aux services basiques de l'eau contre 29,1% pour la région d'Agadez où la plus faible proportion est observée.

Tableau 10: Répartition (en %) des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau

<b>Caractéristiques</b>	<b>Proportion</b>	<b>Effectif de la population</b>
<b>Milieu de résidence</b>		
Milieu urbain	38,4	1 309 968
Milieu rural	44,5	9567065
<b>Région</b>		
Agadez	29,1	194 414
Diffa	30,5	249 071
Dosso	49,9	1 481 805
Maradi	43	2 218 272
Niamey	33,1	412 080
Tahoua	43,5	2 076 330
Tillabéri	30,4	1 209 717
Zinder	57,3	3 035 344
<b>Sexe du chef des ménages</b>		
Hommes	43,3	9 735 301
Femmes	46,8	1 141 732
<b>Revenu mensuel du chef de ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	39,8	4 152 612
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	48,7	4 980 708
Plus de 75 000 FCFA	41,2	1 743 713
<b>Ensemble</b>	<b>43,7</b>	<b>10 877 033</b>

### 3.1.5. Accès des populations aux services limités de l'eau

Est considérée comme eau provenant de service limité, toute eau issue des sources améliorées et dont le temps de collecte excède 30 minutes (aller et retour y compris le temps d'attente).

Globalement, 11,7% de la population au Niger (dont 6,9% pour le milieu urbain et 12,5% pour le milieu rural) a accès aux services limités de l'eau potable. Ce pourcentage, comparé à celui de 2021 (6,9%), a connu une hausse significative.

Suivant les régions, c'est la région de Zinder qui enregistre la plus forte proportion avec 15,9%. Les plus faibles proportions sont observées à Niamey (2,9%) et à Maradi (4,5%)

En outre, la proportion varie faiblement selon le sexe. Elle est de 12,9% chez les populations dont les chefs des ménages sont de sexe féminin contre 11,6% chez les populations dont les ménages sont dirigés par des hommes. Elle varie également selon le revenu du chef de ménage : 9,4% pour les populations dont le revenu mensuel du Chef de ménage est supérieur à 75 000 F.CFA contre 13,6% chez celles dont le chef de ménage a un revenu de 30 000 F.CFA et moins. Suivant les régions, c'est la région de Zinder qui enregistre la plus forte proportion avec 15,9%. Les plus faibles proportions sont observées à Niamey (2,9%) et à Maradi (4,5%).

Tableau 11 : Répartition (en %) de la population utilisant le service limité de l'eau potable

Caractéristiques	Proportion	Effectif de la population
<b>Milieu de résidence</b>		
Milieu urbain	6,9	235 739
Milieu rural	12,5	2 687 679
<b>Région</b>		
Agadez	10,4	69 896
Diffa	12,5	102 229
Dosso	11,6	344 052
Maradi	4,5	231 264
Niamey	2,9	35 763
Tahoua	17	809 715
Tillabéri	12,3	488 096
Zinder	15,9	842 403
<b>Sexe du chef des ménages</b>		
Hommes	11,6	2 609 445
Femmes	12,9	313 973
<b>Revenu mensuel du chef de ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	13,6	1 417 866
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	10,8	1 106 906
Plus de 75 000 FCFA	9,4	398 646
<b>Ensemble</b>	<b>11,7</b>	<b>2 923 418</b>

### 3.1.6 Utilisation de l'eau des sources non améliorées

Est considérée comme eau provenant de service non améliorée, toute eau provenant des puits non protégés ou sources non protégées.

Dans l'ensemble, près de trois personnes sur dix (31,3%) consomment une eau de source non améliorée au Niger, soit une baisse de plus de 3 points de pourcentage par rapport à 2021 où cette proportion était de 34,5%. La consommation d'une eau de source non améliorée est beaucoup plus fréquente en milieu rural (36,2%) qu'en milieu urbain (1,0%). Selon le revenu du chef des ménages, cette proportion est plus élevée au niveau des populations dont les chefs ont un revenu inférieur à 30 000 FCFA par mois (39,4%). Les ménages dont le chef dispose de 75 000 FCFA ou plus par mois enregistrent la plus faible proportion (15,6%).

Tableau 12 : Répartition (en %) de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau

Caractéristiques	Proportion	Effectif de la population
<b>Milieu de résidence</b>		
Milieu urbain	1	33 841
Milieu rural	36,2	7 772 046
<b>Région</b>		
Agadez	40,6	271 736
Diffa	46,9	382 104
Dosso	31	921 218
Maradi	39,6	2 039 589
Niamey	1,4	17 246
Tahoua	31,7	1 516 420
Tillabéri	34,7	1 381 991
Zinder	24,1	1 275 583
<b>Sexe du chef des ménages</b>		
Hommes	31,5	7 075 150
Femmes	30	730 737
<b>Revenu mensuel du chef de ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	39,4	4 114 077
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	29,6	3 032 881
Plus de 75 000 FCFA	15,6	658 929
<b>Ensemble</b>	<b>31,3</b>	<b>7 805 887</b>

### 3.1.7 Traitement des eaux à domicile

L'enquête a aussi permis de poser des questions sur le traitement des eaux à domicile. En réponses à ces questions, environ 16,4% de la population a affirmé qu'elle fait le traitement des eaux avant leur consommation contre 9,6% en 2021. Cette proportion est de 18,8% en milieu rural et de 1,1% en milieu urbain. Suivant les régions, on constate que la proportion est plus élevée dans la région de Tahoua (32,1%).

Tableau 13 : Répartition (en %) des ménages qui font le traitement des eaux à domicile

Caractéristiques	Proportion	Effectif
<b>Milieu de résidence</b>		
Milieu urbain	1,1	38 999
Milieu rural	18,8	4 035 059
<b>Région</b>		
Agadez	-	-
Diffa	7,4	60 402
Dosso	8,4	248 888
Maradi	9,9	508 184
Niamey	1,8	22 939
Tahoua	32,1	1 532 362
Tillabéri	22,2	882 192
Zinder	15,5	819 091
<b>Ensemble</b>	<b>16,4</b>	<b>4 074 058</b>

Par ailleurs, on note que 87,1% de la population qui fait le traitement des eaux utilise la technique de filtre à travers un linge. La technique de « laisser reposer » est aussi utilisée par 17,0%. Une faible part de la population (2,4%) utilise la technique de filtre (sable, composite, etc.).

Tableau 14 : Répartition (en %) de la population suivant les techniques de traitement des eaux effectuées

Techniques de traitement de l'eau	Proportion
Faire bouillir l'eau	5,5
Ajouter de javel	5,1
Filtrer à travers un linge	87,1
Utiliser un filtre	2,4
Désinfection solaire	2,5
La laisser reposer	17,0
AQUATABS	4,0

### 3.1.8 Amélioration du service public d'eau

Globalement, 5% de la population ayant accès à une eau améliorée est favorable à une réduction du prix de l'eau pour améliorer le service public de l'eau. Les prévalences de cette population favorable à la réduction du prix selon les régions varient de 1,7% à Diffa et Tillabéri à 17,1% à Niamey. Selon le milieu de résidence, on note qu'en milieu urbain, 11,5% de la population soutient une réduction du prix de l'eau pour améliorer le service public de l'eau contre 3,4% pour le milieu rural.

En outre, 18,8% de la population ayant accès à une eau améliorée estime que la facilitation des branchements privés est un facteur d'amélioration du service public de l'eau. Selon les régions, cette proportion est de 5,5% à Dosso et 35,3% à Maradi. On note de plus 29,8% de la population en milieu urbain est favorable à une facilitation des branchements privés pour améliorer le service public de l'eau contre 16,1% pour le milieu rural.

Par ailleurs, 43,8% de la population bénéficiant d'une eau améliorée est d'avis que pour améliorer le service public de l'eau, il faut augmenter les bornes fontaines. Suivant les régions, cette proportion varie de 15,9% à Agadez à 65,8% à Dosso.

Tableau 15: Répartition de la population ayant accès à une eau améliorée selon les facteurs contribuant à améliorer le service public de l'eau

Caractéristiques	Réduire le prix de l'eau		Faciliter les branchements privés		Augmenter les bornes fontaines	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
<b>Milieu de résidence</b>						
Milieu rural	3,4	439128	16,1	2098223	48,8	6346731
Milieu urbain	11,5	363448	29,8	938767	23,4	737762
<b>Région</b>						
Agadez	11,2	44 281	25,1	98 986	15,9	62 925
Diffa	1,7	7 288	13,7	59 324	24,8	107 366
Dosso	8,3	166 891	5,5	109 688	65,8	1 323 738

Caractéristiques	Réduire le prix de l'eau		Faciliter les branchements privés		Augmenter les bornes fontaines	
Maradi	4,1	129 017	35,3	1 097 759	35,7	1 110 553
Niamey	17,1	176 631	30,8	317 056	24,1	248 011
Tahoua	5,1	166 037	11,3	364 971	55,4	1 792 558
Tillabéri	1,7	33 633	17,3	349 903	58,7	1 186 352
Zinder	2	78 798	16,2	639 303	31,8	1 252 990
<b>Ensemble</b>	<b>5</b>	<b>802 576</b>	<b>18,8</b>	<b>3 036 990</b>	<b>43,8</b>	<b>7 084 493</b>

### 3.1.9 Taux d'accès à l'eau en toute sécurité dans l'espace pastoral

Dans l'ensemble, 17,2% de la population ayant accès à des points d'eau pense que les points d'eau pastoraux dans leur zone représentent une source de conflits entre les éleveurs et les usagers (pas d'accès en toute sécurité) contre 80,9% de cette population qui affirme que ces points d'eau ne constituent pas une source de conflits. Ces résultats montrent qu'environ huit (8) personnes sur dix (10) ayant accès à des points d'eau en ont accès en toute sécurité.

Selon les régions, les proportions des personnes qui estiment que les points d'eau sont une source de conflits entre les éleveurs et les usagers varient de 6% à Dosso à 36,8% à Tahoua.

Tableau 16 : Répartition de la population ayant accès à l'eau en toute sécurité dans l'espace pastoral

Caractéristiques	Accès en toute sécurité		Pas d'accès en toute sécurité		Ne sait pas	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
<b>Milieu de résidence</b>						
Milieu rural	81,3	12 003 840	17,2	2 539 780	1,4	212 514
Milieu urbain	69,3	377 891	18,1	98 524	12,7	69 152
<b>Région</b>						
Agadez	77,9	100 914	22,1	28 640	-	-
Diffa	76,4	504 718	23,5	155 544	0,1	793
Dosso	94	2 251 560	6	144 668	-	-
Maradi	71,1	1 129 691	21,8	346 776	7,1	113 266
Niamey	79,5	77 628	20,5	20 073	-	-
Tahoua	61,9	1 908 731	36,8	1 134 821	1,2	37 696
Tillabéri	86	1 912 520	13,5	300 663	0,4	9 560
Zinder	87,8	4 495 969	9,9	507 119	2,3	120 351
<b>Ensemble</b>	<b>80,9</b>	<b>12 381 731</b>	<b>17,2</b>	<b>2 638 304</b>	<b>1,8</b>	<b>281 666</b>

## 3.2 Accès des populations aux services d'assainissement au Niger

### 3.2.1 Utilisation des latrines améliorées

Le calcul des indicateurs relatifs à l'assainissement est basé sur le type de latrine (améliorée ou non) utilisée par le ménage. Sont considérées comme latrines améliorées, toutes les latrines à chasses d'eau avec ou sans réservoir (connectées à un système d'égout, ou connectées à une fosse septique, ou reliées à d'autres latrines, ou reliées à autre chose), les latrines ventilées, les latrines à fosses avec dalle et les toilettes à compostage.

Au Niger, 23,0% des personnes utilisent des latrines améliorées contre 27,3% en 2021 et 20,8% en 2020.

On note de très fortes variations selon le milieu de résidence et la région. En effet, la proportion varie de 11,5% en milieu rural à 95,5% en milieu urbain et les régions de Niamey et Agadez enregistrent les plus fortes proportions avec respectivement 93,7% et 36,5%. Le résultat de Niamey et Agadez pourrait s'expliquer par le fait de l'urbanisation.

Tableau 17 : Répartition de la population utilisant les installations d'assainissement améliorées

Caractéristiques	Proportion	Effectif de population
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	95,5	3 260 512
Rural	11,5	2 473 340
<b>Région</b>		
Agadez	36,5	244 475
Diffa	7,1	58 013
Dosso	17,4	517 866
Maradi	28	1 442 709
Niamey	93,7	1 165 715
Tahoua	20,2	962 673
Tillabéri	22,3	886 210
Zinder	8,6	456 191
<b>Ensemble</b>	<b>23</b>	<b>5 733 852</b>

### 3.2.2 Accès des populations aux services d'assainissement gérés en toute sécurité (service optimum)

Un ménage a un accès aux services d'assainissement gérés en toute sécurité s'il utilise les installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs ménages et dans lesquelles les excréta sont stockés et traités sur place ou acheminés et traités hors site.

Dans l'ensemble, 4,1% des personnes ont accès aux services d'assainissement gérés en toute sécurité. Cette proportion est en légère baisse par rapport à celle de 2021 (5,5%). Elle a atteint 19,9% en milieu urbain et 1,6% en milieu rural. Suivant les régions, Niamey (18,8%) suivi d'Agadez (10,4%) ont les plus fortes proportions. Selon le revenu mensuel du chef de ménage, cette proportion est plus élevée dans les ménages dont le chef dispose d'un revenu relativement élevé (10,8%).

Tableau 18 : Répartition de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées

Caractéristiques	Proportion	Effectif
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	19,9	680 119
Rural	1,6	342 613
<b>Région</b>		
Agadez	10,4	69 544
Diffa	0,9	7 604
Dosso	1,3	39 427
Maradi	7,7	395 246
Niamey	18,8	233 266
Tahoua	2	93 323
Tillabéri	2,8	110 979
Zinder	1,4	73 343
<b>Sexe du CM</b>		
Homme	4	901 834
Femme	5	120 898
<b>Revenu mensuel du chef de ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	1,4	144 297
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	4,1	419 894
Plus de 75 000 FCFA	10,8	458 541
<b>Ensemble</b>	4,1	1 022 732

### 3.2.3 Accès des populations aux services élémentaires d'assainissement (service basique)

L'accessibilité aux services de base d'assainissement concerne les ménages utilisant des installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs ménages.

Selon les résultats de cette enquête, 7,9% des personnes utilisent les installations d'assainissement de base. Cet indicateur était de 10,9% en 2021 et 7,1% en 2020.

En milieu rural, la proportion de la population qui utilise les services de base d'assainissement est de 5,0 % et 26,3 % en milieu urbain.

Au niveau des régions, les plus fortes proportions des populations sont observées à Agadez (14,2%) et à Maradi (10,5%).

S'agissant du niveau de revenu des chefs des ménages, on constate que les ménages dont les chefs ont un revenu relativement élevé (plus de 75 000 FCFA par mois) ont plus accès à ces services (18,4%) et 4,1% pour les ménages à revenu très faible.

Tableau 19 : Répartition de la population utilisant des installations d'assainissement de base

Caractéristiques	Proportion	Effectif de la population
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	26,3	896 916
Rural	5	1 077 589
<b>Région</b>		

<b>Caractéristiques</b>	<b>Proportion</b>	<b>Effectif de la population</b>
Agadez	14,2	95 244
Diffa	4,5	36 875
Dosso	6	177 445
Maradi	10,5	542 910
Niamey	9,6	119 500
Tahoua	11	523 492
Tillabéri	4,8	190 363
Zinder	5,4	288 676
<b>Sexe du CM</b>		
Homme	8,2	2 335 744
Femme	5	327 820
<b>Revenu mensuel du chef de ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	4,1	428 941
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	7,5	767 314
Plus de 75 000 FCFA	18,4	778 250
<b>Ensemble</b>	<b>7,9</b>	<b>1 974 505</b>

### 3.2.4 Accès des populations aux services d'assainissement limités

Les personnes ayant accès aux services limités d'assainissement, sont celles utilisant des installations d'assainissement améliorées, partagées par plusieurs ménages.

Ainsi, environ 11,4 % de la population utilise les installations limitées d'assainissement. Cet indicateur, comparé à celui de 2021, a connu une baisse de 12,7 %.

En milieu urbain, cette proportion est de 49,5 % et 5,3 % en milieu rural. Selon la région, l'utilisation de ces services est plus observée à Niamey (65,8%) et le moins observé à Zinder (2,6%).

Tableau 20 : Répartition de la population utilisant des installations d'assainissement limitées

Caractéristiques	Proportion	Effectif de la population
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	49,5	1 688 713
Rural	5,3	1 138 393
<b>Région</b>		
Agadez	11,9	79 687
Diffa	1,7	13 534
Dosso	10,1	300 994
Maradi	9,8	504 553
Niamey	65,8	818 185
Tahoua	7,3	347 899
Tillabéri	15,7	624 627
Zinder	2,6	137 627
<b>Sexe du CM</b>		
Homme	11	2 474 710
Femme	14,4	352 396
<b>Revenu mensuel du chef de ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	5,6	586 812
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	11,8	1 207 510
Plus de 75 000 FCFA	24,4	1 032 784
<b>Ensemble</b>	<b>11,4</b>	<b>2 827 106</b>

### 3.2.5 Utilisation des installations d'assainissement non améliorées

Les latrines à fosse sans dalle ou plateforme, les latrines suspendues ou à seau sont considérés comme non améliorées.

Ces types de latrines sont utilisées par 6,7% de la population au Niger, contre 12,2% en 2021 et 7,3% en 2020. Cette proportion varie faiblement selon le milieu de résidence, la région, le sexe et le revenu du chef de ménage.

Tableau 21 : Répartition de la population utilisant des latrines non améliorées

Caractéristiques	Proportion	Effectif de la population
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	4,3	147 114
Rural	7,1	1 529 995
<b>Région</b>		
Agadez	7,8	51 908
Diffa	2	16 328
Dosso	3,9	114 963
Maradi	9,6	493 761
Niamey	1,7	21 735
Tahoua	15,8	752 343
Tillabéri	5,2	205 850
Zinder	0,4	20 221
<b>Sexe du CM</b>		
Homme	7	1 581 554
Femme	3,9	95 555
<b>Revenu mensuel du chef de ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	7,5	781 245
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	7,4	756 062
Plus de 75 000 FCFA	3,3	139 802
<b>Ensemble</b>	<b>6,7</b>	<b>1 677 109</b>

### 3.2.6. Défécation à l'air libre

La défécation à l'air libre regroupe l'ensemble de ménages qui ne disposent d'aucune installation d'assainissement, le lieu d'aisance est la nature (brousse).

Les résultats de cette enquête révèlent que 69,9% de la population, soit environ sept personnes sur dix (contre 58,8% en 2021 et 73,7% en 2020) font pratiquement la défécation à l'air libre. Cette proportion est de 81,0% en milieu rural.

Elle varie de 4,1% à Niamey et 90,9 % à Diffa où on note la plus forte proportion.

Selon le revenu du chef de ménage, la proportion de la population est plus élevée dans les ménages dont les chefs disposent d'un revenu faible (81,4% contre 43,0% pour les ménages dont les chefs ont un revenu mensuel élevé).

Tableau 22 : Répartition de la population pratiquant la défécation à l'air libre

<b>Caractéristiques</b>	<b>Proportion</b>	<b>Effectif de la population</b>
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	-	-
Rural	81,0	17 401 383
<b>Région</b>		
Agadez	55,7	372 635
Diffa	90,9	740 968
Dosso	78,7	2 337 540
Maradi	62,4	3 216 928
Niamey	4,1	50 761
Tahoua	64,1	3 059 629
Tillabéri	71,5	2 845 786
Zinder	90,2	4 777 136
<b>Sexe du CM</b>		
Homme	69,7	15 653 568
Femme	71,7	1 747 815
<b>Revenu mensuel du ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	81,4	8 495 970
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	69,2	7 086 188
Plus de 75 000 FCFA	43	1 819 225
<b>Ensemble</b>	<b>69,9</b>	<b>17 401 383</b>

### 3.3 Utilisation des installations de lavage des mains

#### 3.3.1 Utilisation des installations élémentaires de lavage des mains

Les installations élémentaires concernent les installations de lavage des mains avec du savon (détergent, cendre, boue ou sable) et de l'eau disponible dans le foyer.

On note que 12,7% de la population utilise les installations élémentaires de lavage des mains, avec quelques variantes selon le milieu de résidence.

Concernant les régions, cette proportion est plus élevée à Agadez (26,9%) et plus faible à Maradi (4,9%).

Selon le revenu du chef de ménage, elle est plus élevée dans les ménages dont les chefs disposent d'un revenu mensuel élevé (19,6% contre 10,6% pour les ménages dont les chefs ont un faible revenu mensuel).

Tableau 23 : Répartition de la population utilisant des installations élémentaires de lavage des mains

Caractéristiques	Proportion	Effectif de la population
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	16,7	568 518
Rural	12,0	2 589 405
<b>Région</b>		
Agadez	26,9	180 232
Diffa	13,4	109 449
Dosso	9,1	271 393
Maradi	4,9	254 562
Niamey	15,3	190 767
Tahoua	17,8	848 290
Tillabéri	7,2	288 027
Zinder	19,2	1 015 203
<b>Sexe du CM</b>		
Homme	12,7	2 848 102
Femme	12,7	309 821
<b>Revenu mensuel du chef de ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	10,6	1 102 590
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	12	1 226 924
Plus de 75 000 FCFA	19,6	828 409
<b>Ensemble</b>	<b>12,7</b>	<b>1 102 590</b>

### 3.3.2 Utilisation des installations limitées de lavage des mains

Sont classées parmi les populations utilisant des installations limitées de lavage des mains, celles ayant des dispositifs de lavage des mains sans eau ou sans savon.

Dans l'ensemble, environ 61,7% (contre 66,4% en 2021) de la population utilise les installations limitées de lavage des mains. Cette proportion varie de 47,1% à Agadez, à 76,7% à Maradi.

Tableau 24 : Répartition de la population utilisant des installations limitées de lavage des mains

Caractéristiques	Proportion	Effectif de la population
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	63,3	2159262
Rural	61,5	13212707
<b>Région</b>		
Agadez	47,1	315262
Diffa	68	554613
Dosso	73,5	2184449
Maradi	76,7	3953642
Niamey	67,3	837056
Tahoua	61	2914075
Tillabéri	51,7	2057120
Zinder	48,2	2555752
<b>Sexe du CM</b>		

<b>Caractéristiques</b>	<b>Proportion</b>	<b>Effectif de la population</b>
Homme	61,5	13212707
Femme	63,3	2159262
<b>Revenu mensuel du chef de ménage</b>		
30 000 FCFA et moins	61,7	13859765
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	62	1512204
Plus de 75 000 FCFA	61,7	15371969
<b>Ensemble</b>	61,7	13859765

#### IV. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES ECOLES PRIMAIRES ET DES FORMATIONS SANITAIRES

Dans le cadre du suivi des indicateurs du PROSEHA, la collecte des données a aussi concerné les écoles primaires et les formations sanitaires. Cette partie traite des indicateurs d'accès aux services de l'eau, de l'assainissement et d'hygiène dans ces structures. Le calcul des indicateurs est fait conformément aux définitions contenues dans le manuel de suivi des indicateurs WASH dans les écoles primaires et les formations sanitaires.

##### 4.1. Accès aux services de l'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles

Dans l'ensemble des écoles primaires, près de la moitié ne disposent d'aucune installation de service d'eau potable (49,4%).

L'accès au service basique concerne 42,6% des écoles primaires contre 48,5% en 2021.

Cette proportion varie selon la région et le milieu de résidence. Pour le service basique de l'eau potable par exemple, la proportion des écoles ayant accès est de 69,1% en milieu urbain et 33,3% en milieu rural. Suivant les régions, cette proportion est plus élevée à Niamey et Agadez avec respectivement 58,6% et 48,6%.

Tableau 25 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services de l'eau potable

Caractéristiques	Basique	Limité	Pas de service	Total	Effectif
<b>Régions</b>					
AGADEZ	48,6	14,3	37,1	100,0	17
DIFFA	25,8	19,4	54,8	100,0	8
DOSSO	44,8	0	55,2	100,0	13
MARADI	47,1	2,9	50	100,0	16
NIAMEY	58,6	0	41,4	100,0	17
TAHOUA	40,5	2,7	56,8	100,0	15
TILLABERI	45	5	50	100,0	18
ZINDER	28,6	21,4	50	100,0	8
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	69,1	4,4	26,5	100,0	68
Rural	33,3	9,2	57,4	100,0	195
<b>Ensemble</b>	<b>42,6</b>	<b>8</b>	<b>49,4</b>	<b>100,0</b>	<b>263</b>

En ce qui concerne les services d'assainissement, 26,2% des écoles primaires ont accès aux services basiques et 25,5% aux services limités, avec des variantes selon le milieu de résidence et la région. En milieu urbain, la proportion des écoles qui disposent des installations limitées d'assainissement, est de 33,8% et 23,6% en milieu rural.

Tableau 26 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services d'assainissement

Caractéristiques	Basique	Limité	Pas de service	Total	Effectif
<b>Régions</b>					
AGADEZ	11,4	37,1	51,4	100,0	35
DIFFA	22,6	16,1	61,3	100,0	31
DOSSO	24,1	27,6	48,3	100,0	29
MARADI	41,2	17,6	41,2	100,0	34
NIAMEY	31	37,9	31	100,0	29
TAHOUA	21,6	21,6	56,8	100,0	37
TILLABERI	27,5	32,5	40	100,0	40
ZINDER	32,1	10,7	57,1	100,0	28
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	33,8	41,2	25	100,0	68
Rural	23,6	20	56,4	100,0	195
<b>Ensemble</b>	<b>26,2</b>	<b>25,5</b>	<b>48,3</b>	<b>100,0</b>	<b>263</b>

S'agissant du lavage des mains dans les écoles, les résultats de l'enquête révèlent que 78,7% des écoles primaires n'ont aucun dispositif de lavage des mains. Cette proportion est de 85,1% en milieu rural tandis qu'elle est de 60,3% en milieu urbain.

Tableau 27 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services de lavage des mains

Caractéristiques	Basique	Limité	Pas de service	Total	Effectif
<b>Régions</b>					
AGADEZ	5,7	5,7	88,6	100,0	35
DIFFA	12,9	0	87,1	100,0	31
DOSSO	13,8	6,9	79,3	100,0	29
MARADI	8,8	17,6	73,5	100,0	34
NIAMEY	41,4	13,8	44,8	100,0	29
TAHOUA	8,1	8,1	83,8	100,0	37
TILLABERI	7,5	12,5	80	100,0	40
ZINDER	7,1	3,6	89,3	100,0	28
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	25	14,7	60,3	100,0	68
Rural	8,2	6,7	85,1	100,0	195
<b>Ensemble</b>	<b>12,5</b>	<b>8,7</b>	<b>78,7</b>	<b>100,0</b>	<b>263</b>

#### 4.2. Accès aux services de l'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les formations sanitaires

Par rapport aux formations sanitaires, les résultats de l'enquête révèlent que 30,5% utilisent les installations des services basiques de l'eau potable contre 58,3% en 2021. Cette proportion varie de 25,4% dans les Centres de Santé Intégrés ou Cases de Santé, à 82,4% dans les Hôpitaux. Suivant les régions, elle varie de 46,9% à Tahoua à 92,3% à Niamey.

Tableau 28 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de l'eau

Caractéristiques	Basique	Limité	Pas de service	Total	Effectif
<b>Régions</b>					
Agadez	61,1	11,1	27,8	100,0	18
Diffa	62,5	25	12,5	100,0	16
Dosso	78,6	10,7	10,7	100,0	28
Maradi	62,5	12,5	25	100,0	32
Niamey	92,3	7,7	0	100,0	13
Tahoua	46,9	25	28,1	100,0	32
Tillabéri	67,9	21,4	10,7	100,0	28
Zinder	47,8	34,8	17,4	100,0	23
<b>Types de formations sanitaires</b>					
CSI/CASE DE					
SANTE	59,5	20,8	19,7	100,0	173
Hôpitaux	100,0	07	0	100,0	17
<b>Total</b>	<b>63,2</b>	<b>18,9</b>	<b>17,5</b>	<b>100,0</b>	<b>190</b>

S'agissant des services d'assainissement, 78,9% des structures de santé enquêtées utilisent les services d'assainissement limités avec de faibles variations selon la région et le type de formation sanitaire. On note cependant, qu'environ 13,2% de structures n'ont aucune installation de service d'assainissement (pas de latrines).

Tableau 29 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services d'assainissement

Caractéristiques	Basique	Limité	Pas de service	Total	Effectif
<b>Région</b>					
Agadez	33,3	61,1	5,6	100,0	18
Diffa	0	87,5	12,5	100,0	16
Dosso	7,1	82,1	10,7	100,0	28
Maradi	6,3	81,3	12,5	100,0	32
Niamey	7,7	92,3	0	100,0	13
Tahoua	6,3	65,6	28,1	100,0	32
Tillabéri	7,1	92,9	0	100,0	28
Zinder	0	73,9	26,1	100,0	23
<b>Type de formation sanitaire</b>					
CSI/CASE	5,8	79,8	14,5	100,0	173
Hôpitaux	29,4	70,6	0	100,0	17
<b>Ensemble</b>	<b>7,9</b>	<b>78,9</b>	<b>13,2</b>	<b>100,0</b>	<b>190</b>

Par rapport au lavage des mains, il ressort qu'environ 40% des structures enquêtées ne disposent d'aucun dispositif de lavage des mains. Le service basique est accessible par 30,5% des structures avec des variantes selon le type de formation sanitaire. En effet, la proportion des hôpitaux qui ont accès aux services basiques de lavage des mains est de 82,4% contre 30,5% dans les CSI et les cases de santé.

Tableau 30: Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de lavage de mains

<b>Caractéristiques</b>	<b>Basique</b>	<b>Limité</b>	<b>Pas de service</b>	<b>Total</b>	<b>Effectif</b>
<b>Région</b>					
Agadez	27,8	27,8	44,4	100,0	18
Diffa	18,8	56,3	25	100,0	16
Dosso	21,4	42,9	35,7	100,0	28
Maradi	21,9	9,4	68,8	100,0	32
Niamey	38,5	30,8	30,8	100,0	13
Tahoua	37,5	21,9	40,6	100,0	32
Tillabéri	42,9	28,6	28,6	100,0	28
Zinder	34,8	39,1	26,1	100,0	23
<b>Type de formation sanitaire</b>					
CSI/CASE	25,4	31,2	43,4	100,0	173
Hôpitaux	82,4	17,6	0	100,0	17
<b>Ensemble</b>	<b>30,5</b>	<b>30</b>	<b>39,5</b>	<b>100,0</b>	<b>190</b>

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'enquête de suivi des indicateurs du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) auprès des ménages, des formations sanitaires et des écoles primaires s'est déroulée dans des meilleures conditions grâce à une bonne collaboration entre toutes les parties prenantes.

Cette enquête a permis de mesurer l'évolution des indicateurs prioritaires du PROSEHA au niveau des ménages et aussi dans les écoles primaires et les formations sanitaires.

Les résultats au niveau des ménages montrent que : 64,9% de la population au Niger consomment une eau provenant d'une source améliorée (robinet, puits protégé, source protégée ou des puits à pompe ou forage à motricité humaine). Cette proportion était de 64,5% en 2021.

10,6% de la population a accès au service optimal de l'eau potable au Niger. Cet indicateur était de 10,2% en 2021 et 6,6% en 2018. On note donc une amélioration.

On note aussi que 43,6% de la population a accès au service basique de l'eau. Cette proportion a connu une baisse par rapport à 2021 (48,4%). Elle a cependant progressé par rapport à 2018 (27%).

Quant au service limité de l'eau potable, la proportion des personnes qui en consomment est passée de 24,5% en 2018 à environ 6,9% en 2021 et 11,7% en 2022.

L'usage des eaux issues des sources non améliorées concernent 31,2% de la population contre 34,5% en 2021.

S'agissant des services d'assainissement, 4,1% de la population utilise les installations des services sécurisés et 7,9% utilisent les services basiques. Ces proportions sont restées quasi stable depuis 2018. Cependant, on remarque cette année une hausse significative par rapport à 2021 de la proportion des ménages qui font la défécation à l'air libre, qui est passée de 58,8% à 69,9% en 2022.

Les résultats au niveau des écoles primaires font ressortir que l'accès aux services basiques de l'eau concerne 42,6% des établissements scolaires du primaire. On constate cependant, que 49,4% des écoles n'ont aucune installation d'eau. Pour ce qui est de l'assainissement, 26,2% des écoles ont accès aux services basiques d'assainissement et 25,5% au service limité.

Du côté des formations sanitaires, 63,2% ont accès aux services basiques de l'eau. En ce qui concerne l'assainissement, c'est seulement 7,9% des structures de santé qui ont accès aux services basiques.

Au vu des résultats de cette enquête, des recommandations peuvent être formulées à l'endroit des décideurs afin que des mesures idoines soient prises pour améliorer les conditions d'accès de la population aux services de l'eau, d'hygiène et d'assainissement. Ces recommandations sont entre autres :

- Poursuivre la sensibilisation de la population sur le traitement d'eau à domicile dans les ménages

- Désinfecter les lieux de stockage d'eau ;
- Continuer la promotion de latrine améliorée avec dalle dans le ménage
- Intensifier la mise en place des installations d'eau et d'assainissement dans les villages, dans les écoles et dans les formations sanitaires ;
- Sensibiliser les responsables des structures sanitaires et écoles primaires pour une meilleure collaboration pendant la collecte des données ;
- Sensibiliser et former la population (surtout rurale) en techniques de traitement et de vidange des latrines ;
- Mettre un accent particulier sur le suivi de l'entretien des infrastructures d'assainissement dans les écoles et les formations sanitaires ;
- Sensibiliser les structures sanitaires et écoles primaires sur l'entretien des différents ouvrages sanitaires.

## ANNEXE : INDICATEURS DE PRECISION

### Annexe 1: Accès a l'Eau améliorée

Région	OUI		NON	
	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]
Agadez	59	[54,5-63,4]	41	[36,6-45,5]
Diffa	53	[48,5-57,4]	47	[42,6-51,5]
Dosso	67,7	[62,7-72,3]	32,3	[27,7-37,3]
Maradi	60,4	[55,9-64,7]	39,6	[35,3-44,1]
Niamey	82,9	[78,9-86,2]	17,1	[13,8-21,1]
Tahoua	67,7	[62,9-72,3]	32,3	[27,7-37,1]
Tillabéri	50,8	[45,9-55,6]	49,2	[44,4-54,1]
Zinder	74,3	[69,7-78,4]	25,7	[21,6-30,3]
Total	64,9	[63,0-66,8]	35,1	[33,2-37,0]
Milieu				
Rural	60,6	[58,4-62,7]	39,4	[37,3-41,6]
Urbain	92,4	[90,4-94,1]	7,6	[5,9 - 9,6]
Total	64,9	[63,0-66,8]	35,1	[33,2-37,0]
Sexe du chef de ménage				
Hommes	64,7	[62,6-66,7]	35,3	[33,3-37,4]
Femmes	67,3	[62,0-72,3]	32,7	[27,7-38,0]
Total	64,9	[63,0-66,8]	35,1	[33,2-37,0]
Revenu du chef de ménage				
30000 et moins	56,4	[53,3-59,4]	43,6	[40,6-46,7]
Entre 30000 et 75000 max	67	[63,9-69,9]	33	[30,1-36,1]
Plus de 75000	81,1	[77,1-84,5]	18,9	[15,5-22,9]
Total	64,9	[63,0-66,8]	35,1	[33,2-37,0]

Annexe 2 : Accès des populations au service de l'eau

Région	Service optimale		Service élémentaire		Service limité		Service non amélioré		Eau de surface	
	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]
Agadez	19,5	[16,2-23,4]	29,1	[25,0-33,5]	10,4	[7,9-13,6]	40,6	[36,3-45,1]	0,3	[0,1-1,5]
Diffa	9,9	[7,4-13,2]	30,5	[26,6-34,8]	12,5	[10,0-15,7]	46,9	[42,4-51,4]	0,1	[0,0-0,9]
Dosso	6,4	[4,7-8,6]	49,9	[43,8-56,0]	11,6	[7,4-17,8]	31	[26,5-35,9]	1,2	[0,4-2,9]
Maradi	12,8	[10,1-16,2]	43	[38,6-47,6]	4,5	[3,0-6,7]	39,6	[35,3-44,1]	0,1	[0,0-0,4]
Niamey	62,4	[57,8-66,8]	33,1	[28,9-37,6]	2,9	[1,6-5,2]	1,4	[0,6-3,2]	0,2	[0,0-1,2]
Tahoua	7,3	[5,4-9,9]	43,5	[38,6-48,4]	17	[13,6-21,0]	31,7	[27,2-36,6]	0,5	[0,2-1,1]
Tillabéri	8,1	[5,9-11,0]	30,4	[26,3-34,9]	12,3	[9,4-15,9]	34,7	[30,1-39,7]	14,5	[11,4-18,2]
Zinder	2,6	[1,2-5,5]	57,3	[52,3-62,2]	15,9	[12,7-19,8]	24,1	[20,1-28,5]	0,1	[0,0-1,0]
Total	10,6	[9,6-11,7]	43,7	[41,7-45,7]	11,7	[10,4-13,2]	31,3	[29,5-33,2]	2,6	[2,1-3,3]
Milieu										
Rural	3,9	[3,2-4,8]	44,5	[42,3-46,8]	12,5	[11,0-14,1]	36,2	[34,1-38,3]	2,9	[2,3-3,6]
Urbain	52,7	[48,4-57,0]	38,4	[34,3-42,6]	6,9	[4,5-10,4]	1	[0,5-2,1]	1	[0,4-2,6]
Total	10,6	[9,6-11,7]	43,7	[41,7-45,7]	11,7	[10,4-13,2]	31,3	[29,5-33,2]	2,6	[2,1-3,3]
Sexe du chef de ménage										
Hommes	10,8	[9,7-12,0]	43,3	[41,2-45,5]	11,6	[10,2-13,2]	31,5	[29,5-33,5]	2,8	[2,2-3,5]
Femmes	9,1	[7,0-11,9]	46,8	[41,4-52,3]	12,9	[9,6-17,1]	30	[25,1-35,3]	1,2	[0,5-2,8]
Total	10,6	[9,6-11,7]	43,7	[41,7-45,7]	11,7	[10,4-13,2]	31,3	[29,5-33,2]	2,6	[2,1-3,3]
Revenu du chef de ménage										
30000 et moins	3,2	[2,4-4,3]	39,8	[36,7-42,9]	13,6	[11,5-16,0]	39,4	[36,5-42,5]	4	[3,0-5,3]
Entre 30000 et 75000 max	9,1	[7,6-10,8]	48,7	[45,4-51,9]	10,8	[8,9-13,1]	29,6	[26,8-32,6]	1,8	[1,2-2,8]
Plus de 75000	32,6	[28,6-37,0]	41,2	[36,5-46,2]	9,4	[6,6-13,3]	15,6	[12,4-19,4]	1,1	[0,5-2,6]
Total	10,6	[9,6-11,7]	43,7	[41,7-45,7]	11,7	[10,4-13,2]	31,3	[29,5-33,2]	2,6	[2,1-3,3]

Annexe 3 : Accès des populations aux services d'assainissement

Région	Défécation à l'air libre		Service non amélioré		Service limité		Service de base		Service sécurisé	
	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]
Agadez	55,7	[51,1-60,2]	7,8	[5,7-10,4]	11,9	[9,2-15,3]	14,2	[11,2-17,9]	10,4	[7,7-13,9]
Diffa	90,9	[88,0-93,1]	2	[1,2-3,4]	1,7	[0,9-3,0]	4,5	[2,9-6,9]	0,9	[0,3-3,0]
Dosso	78,7	[74,5-82,4]	3,9	[2,4-6,3]	10,1	[7,7-13,2]	6	[4,3-8,2]	1,3	[0,6-2,9]
Maradi	62,4	[57,9-66,7]	9,6	[7,1-12,8]	9,8	[7,4-12,8]	10,5	[8,2-13,4]	7,7	[5,4-10,7]
Niamey	4,1	[2,6-6,5]	1,7	[0,9-3,3]	65,8	[61,4-70,0]	9,6	[7,3-12,5]	18,8	[15,5-22,6]
Tahoua	64,1	[59,1-68,7]	15,8	[12,1-20,2]	7,3	[5,2-10,0]	11	[8,4-14,2]	2	[1,0-3,8]
Tillabéri	71,5	[67,2-75,6]	5,2	[3,4-7,8]	15,7	[12,6-19,4]	4,8	[3,3-7,0]	2,8	[1,7-4,6]
Zinder	90,2	[86,7-92,8]	0,4	[0,1-1,4]	2,6	[1,5-4,5]	5,4	[3,5-8,4]	1,4	[0,5-3,5]
Total	69,9	[68,1-71,6]	6,7	[5,7-7,9]	11,4	[10,3-12,5]	7,9	[7,0-9,0]	4,1	[3,4-4,9]
Milieu										
Rural	81	[79,2-82,7]	7,1	[6,0-8,5]	5,3	[4,5-6,3]	5	[4,2-6,0]	1,6	[1,1-2,2]
Urbain	0		4,3	[3,0-6,1]	49,5	[45,2-53,8]	26,3	[22,6-30,3]	19,9	[16,4-24,0]
Total	69,9	[68,1-71,6]	6,7	[5,7-7,9]	11,4	[10,3-12,5]	7,9	[7,0-9,0]	4,1	[3,4-4,9]
Sexe du chef de ménage										
Hommes	69,7	[67,7-71,6]	7	[5,9-8,3]	11	[9,9-12,2]	8,2	[7,2-9,4]	4	[3,3-4,9]
Femmes	71,7	[67,0-75,9]	3,9	[2,3-6,5]	14,4	[11,5-18,0]	5	[3,2-7,8]	5	[3,3-7,3]
Total	69,9	[68,1-71,6]	6,7	[5,7-7,9]	11,4	[10,3-12,5]	7,9	[7,0-9,0]	4,1	[3,4-4,9]
Revenu du chef de ménage										
30000 et moins	81,4	[78,9-83,6]	7,5	[6,0-9,4]	5,6	[4,5-7,1]	4,1	[3,1-5,4]	1,4	[0,8-2,4]
Entre 30000 et 75000										
max	69,2	[66,3-72,0]	7,4	[5,7-9,5]	11,8	[10,2-13,6]	7,5	[6,1-9,2]	4,1	[3,0-5,5]
Plus de 75000	43	[38,1-48,0]	3,3	[2,0-5,4]	24,4	[21,0-28,2]	18,4	[15,0-22,3]	10,8	[8,5-13,8]
Total	69,9	[68,1-71,6]	6,7	[5,7-7,9]	11,4	[10,3-12,5]	7,9	[7,0-9,0]	4,1	[3,4-4,9]

Annexe 4 : Utilisation des installations de lavage des mains

Région	Service élémentaire		Service limité		Service non amélioré	
	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]	%	[IC à 95%]
Agadez	26,9	[23,2-31,0]	47,1	[42,6-51,7]	25,9	[22,0-30,3]
Diffa	13,4	[10,7-16,8]	68	[63,8-71,9]	18,6	[15,5-22,0]
Dosso	9,1	[6,1-13,5]	73,5	[68,2-78,2]	17,3	[13,8-21,6]
Maradi	4,9	[3,2-7,5]	76,7	[72,7-80,3]	18,3	[15,1-22,0]
Niamey	15,3	[12,3-18,9]	67,3	[62,8-71,5]	17,3	[14,0-21,2]
Tahoua	17,8	[14,4-21,8]	61	[56,1-65,7]	21,2	[17,6-25,4]
Tillabéri	7,2	[5,2-10,0]	51,7	[46,9-56,5]	41	[36,3-45,9]
Zinder	19,2	[15,6-23,3]	48,2	[43,3-53,2]	32,6	[28,0-37,5]
<b>Total</b>	<b>12,7</b>	<b>[11,4-14,1]</b>	<b>61,7</b>	<b>[59,7-63,7]</b>	<b>25,6</b>	<b>[23,9-27,4]</b>
<b>Milieu</b>						
Rural	12	[10,7-13,6]	61,5	[59,3-63,6]	26,5	[24,5-28,5]
Urbain	16,7	[13,5-20,4]	63,3	[59,0-67,3]	20,1	[17,0-23,6]
<b>Total</b>	<b>12,7</b>	<b>[11,4-14,1]</b>	<b>61,7</b>	<b>[59,7-63,7]</b>	<b>25,6</b>	<b>[23,9-27,4]</b>
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Hommes	12,7	[11,3-14,2]	61,7	[59,6-63,8]	25,6	[23,8-27,6]
Femmes	12,7	[9,5-16,9]	62	[56,5-67,2]	25,3	[20,8-30,4]
<b>Total</b>	<b>12,7</b>	<b>[11,4-14,1]</b>	<b>61,7</b>	<b>[59,7-63,7]</b>	<b>25,6</b>	<b>[23,9-27,4]</b>
<b>Revenu du chef de ménage</b>						
30000 et moins	10,6	[8,8-12,6]	60,9	[57,9-64,0]	28,5	[25,7-31,4]
Entre 30000 et 75000						
max	12	[10,1-14,2]	65,7	[62,6-68,7]	22,3	[19,8-25,1]
Plus de 75000	19,6	[16,0-23,8]	54,1	[49,2-58,8]	26,3	[22,4-30,7]
<b>Total</b>	<b>12,7</b>	<b>[11,4-14,1]</b>	<b>61,7</b>	<b>[59,7-63,7]</b>	<b>25,6</b>	<b>[23,9-27,4]</b>

Annexe 5 : Taille moyenne des ménages selon la région

Région	Taille moyenne	sd	Min	Max
Agadez	5,618913	2,403779	1	16
Diffa	6,316359	3,093207	1	17
Dosso	5,975442	2,967591	1	21
Maradi	7,628932	3,617953	1	21
Niamey	5,986548	2,379425	1	14
Tahoua	7,059293	3,553022	1	21
Tillabéri	6,899438	3,101361	1	20
Zinder	7,421863	3,366821	1	19
<b>National</b>	<b>6,982899</b>	<b>3,353207</b>	<b>1</b>	<b>21</b>

## ENQUETE DE SUIVI DES INDICATEURS PRIORITAIRES DU PROSEHA 2023

PANEL D'INFORMATIONS DU MENAGE				HH						
<b>HH1 N° de la zone de dénombrement :</b>		<b>HH2 N° de la grappe</b> _____								
<b>HH3.</b> Numéro du ménage : _____		<b>HH4.</b> Nom et numéro de l'enquêteur : Nom _____								
<b>HH5.</b> Nom et numéro du superviseur : Nom _____		<b>HH6.</b> jour / Mois / Année de l'enquête: ____ / ____ / <u>2023</u>								
<b>HH7.</b> Milieu de résidence :		<b>HH9.</b> Localisation :								
Urbain ..... 1		Région ..... 1								
Rural ..... 2		Département ..... 2								
<b>HH8 :</b> Coordonnées GPS du ménage		Commune ..... 3								
	<i>degré</i>	<i>Minute</i>	<i>Seconde</i>	Localité..... 4						
<b>X</b>										
<b>Y</b>										
<b>HH10.</b> Nous faisons partie de l'Institut National de la Statistique. Nous menons une enquête concernant la situation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des ménages. Je voudrais parler avec vous de ces sujets. L'interview devrait prendre environ 30minutes. Toutes les informations que nous recueillons resteront strictement confidentielles et anonymes. Puis-je commencer maintenant ?										
Oui, permission accordée, aller au HH11 pour enregistrer l'heure et commencer ..... 1		1 ⇨ HH 11 2 ⇨ HH14								
Non, permission non accordée, discuter ce résultat avec votre chef d'équipe Encercler 04 à HH 9										
Vérifiez que le répondant est un membre bien renseigné du ménage et âgé d'au moins 18 ans avant de procéder à l'enquête. Vous ne pouvez interroger un enfant âgé de 15 à 17 ans que s'il n'y a pas de membre adulte du ménage ou si tous les membres adultes sont incapables. Vous ne pouvez pas interroger un enfant de moins de 15 ans.				<table border="1"> <tr> <td colspan="2"><b>HH11.Début</b></td> </tr> <tr> <td>Heure</td> <td>: Minute</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>: _____</td> </tr> </table>	<b>HH11.Début</b>		Heure	: Minute	_____	: _____
<b>HH11.Début</b>										
Heure	: Minute									
_____	: _____									
<b>HH12.</b> Nom du répondant au questionnaire NOM .....				_____						

**HH13. COMPOSITION DU MENAGE (ON EXCLUT LES MEMBRES ABSENTS DEPUIS PLUS DE 6 MOIS)**

**Codes lien de parenté avec le chef de ménage :** 1=Chef de ménage 2=Epoux (se) 3= Fils/fille 4= Père/mère  
5=Frère/Sœur 6=Petits-enfants 7=Neveu ou nièce 8=Autres parents 9=Aucun lien de parenté

**Code occupation :** 01=Agriculture 02=Elevage 03=Petit commerce 04=Artisanat 05=Chasse/pêche 06=Bucheron  
07=Elève/Etudiant 08=Travaux ménagers et domestiques 09=Soin des animaux au sein du ménage 10=Administration  
publique/privée 11 = Commerçant/entrepreneur 12 = Travail journalier 13 = Sans occupation 14 =Autres 00=Non  
applicable (- de 5ans)

**Niveau d'instruction :** 1= Aucun 2=Alphabétisé 3=Coranique 4=Préscolaire 5=Primaire 6=Secondaire  
7=Supérieur 0= Non applicable

HH13A ID	HH13B Nom et Prénom	HH13C Lien de parenté avec le chef de ménage	HH13D Sexe 1=masculin 2= féminin	HH13E. Age (en année révolue) <i>Ecrire 98 pour 98 ans et plus</i>	HH13E1 Age <i>(en mois pour les enfants de [0 à 23 mois]</i>	HH13FRésidence 1= Présent 2= Absent	HH13G Occupation principale (5ans et +). <i>NB : si autre, précisé sur la ligne</i>	HH13H Le niveau d'instruction (5ans et +)
01								
02								
03								
04								
05								
06								
07								
08								
11								
12								

HH14 Total membres dans le ménage

HH15 : Total femmes adultes (de 15 ans ou plus) dans le ménage

HH16 : Total jeunes filles (moins de 15 ans) dans le ménage

HH17 : Total jeunes garçons (moins de 15 ans) dans le ménage

HH18 : Total hommes adulte (de 15 ans ou plus) dans le ménage

HH19 : Quel est le revenu du chef de ménage ?

**WS1.** Quelle est votre source habituelle d'eau potable durant la saison sèche ? (Si le ménage utilise plusieurs sources, veuillez préciser la source principale c'est-à-dire la plus fréquemment utilisée lorsque l'eau est rare.)

*Si ce n'est pas clair, sonder pour identifier l'endroit à partir duquel les membres de ce ménage collectent le plus souvent de l'eau potable (point de collecte).*

**Robinet**

Dans le logement.....	11	11 ⇨WS7
Dans la concession, cours ou parcelle.....	12	12 ⇨WS7
Robinet du voisin .....	13	13 ⇨WS3
Robinet public/borne fontaine.....	14	14 ⇨WS3

Puits à pompe ou FPMH.....	21	21 ⇨WS3
----------------------------	----	---------

**Puits creusé**

Puits protégé.....	31	31 ⇨WS3
Puits non protégé.....	32	32 ⇨WS3

**Eau de source**

Source protégée.....	41	41 ⇨WS3
Source non protégée.....	42	42 ⇨WS3

Eau de pluie .....	51	51 ⇨WS3
--------------------	----	---------

Camion-Citerne.....	61	61 ⇨WS4
---------------------	----	---------

Charette avec fût.....	71	71 ⇨WS4
------------------------	----	---------

Kiosque à eau.....	72	72 ⇨WS4
--------------------	----	---------

Eau de surface (rivière, fleuve, barrage, lac, marre, canal, canal d'irrigation) .....	81	81 ⇨WS3
--	----	---------

**Eau conditionnée**

Eau en bouteille.....	91	
-----------------------	----	--

Eau en sachet.....	92	
--------------------	----	--

Autre (à spécifier) _____	96	96 ⇨WS3
---------------------------	----	---------

<p><b>WS2.</b> D'où provient principalement l'eau utilisée par votre ménage pour d'autres usages comme pour la cuisson, le lavage des mains ?</p> <p><i>Si ce n'est pas clair, sonder pour identifier l'endroit à partir duquel les membres de ce ménage collectent le plus souvent de l'eau à d'autres fins.</i></p>	<p><b>Robinet</b></p> <p>Dans le logement..... 11</p> <p>Dans la concession, cour ou parcelle ..... 12</p> <p>Robinet du voisin ..... 13</p> <p>Robinet public/ borne fontaine..... 14</p> <p>Puits à pompe ou FPMH ..... 21</p> <p><b>Puits creusé</b></p> <p>Source protégée..... 31</p> <p>Source non protégée..... 32</p> <p><b>Eau de source</b></p> <p>Source protégée..... 41</p> <p>Source non protégée..... 42</p> <p>Eau de pluie ..... 51</p> <p>Camion -citerne..... 61</p> <p>Charrette avec fût..... 71</p> <p>Kiosque à eau..... 72</p> <p>Eau de surface (rivière, fleuve, barrage, lac, marre, canal, canal d'irrigation) ..... 81</p> <p>Autre (à spécifier) _____ 96</p>	<p>11 ⇨WS7</p> <p>12 ⇨WS7</p> <p>61 ⇨WS4</p> <p>71 ⇨WS4</p> <p>72 ⇨WS4</p>
<p><b>WS3.</b> Cette source d'approvisionnement est située où ?</p>	<p>Dans le logement ..... 1</p> <p>Dans la cour / parcelle ..... 2</p> <p>Ailleurs ..... 3</p>	<p>1 ⇨WS7</p> <p>2 ⇨WS7</p>
<p><b>WS4.</b> Pensez au temps qu'il vous faut pour faire un trajet aller-retour depuis chez vous jusqu'à la source d'eau et l'inverse. Combien de minutes faut-il, y compris le temps d'attente lorsque le point d'eau est très fréquenté ? (La réponse ne doit pas comprendre le temps de bavardage s'il n'est pas nécessaire de faire la queue.)</p>	<p>Aucun membre ne collecte de l'eau 000..... 1</p> <p>Moins de 30 mn..... 2</p> <p>Plus de 30 mn ..... 3</p> <p>Ne sait pas..... 4</p>	<p>000</p> <p>⇨WS5</p> <p>⇨WS5</p> <p>⇨WS5</p>
<p><b>WS5.A</b> quelle distance allez-vous chercher de l'eau ?</p>	<p>Moins de 500 m ..... 1</p> <p>500 m – 1Km ..... 2</p> <p>PLUS DE 1KM ..... 3</p>	<p>⇨WS6</p> <p>⇨WS6</p> <p>⇨WS6</p>
<p><b>WS6.</b> Par quel moyen de déplacement allez-vous chercher l'eau le plus souvent ?</p>	<p>A pieds..... 1</p> <p>Bicyclette..... 2</p> <p>Moto ..... 3</p> <p>Voiture..... 4</p> <p>AUTRES..... 5</p>	<p>⇨WS7</p> <p>⇨WS7</p> <p>⇨WS7</p> <p>⇨WS7</p> <p>⇨WS7</p>

<p><b>WS7.</b> Qui se rend habituellement à cette source d’approvisionnement pour prendre l’eau pour votre ménage ?</p> <p><i>Insister :</i> <i>Est-ce que cette personne a moins de 15 ans ?</i> <i>De quel sexe ?</i></p>	<p>Femme adulte (de 15 ans ou plus) ..... 1          Homme adulte (de 15 ans ou plus) ..... 2          Jeune Fille (moins de 15 ans) ..... 3          Jeune Garçon (moins de 15 ans) ..... 4          Ne sait pas ..... 8</p>	<p>⇒WS8          ⇒WS8          ⇒WS8          ⇒WS8          ⇒WS8</p>
<p><b>WS8 :</b> Les jeunes filles ou garçon qui se rendent habituellement à cette source d’approvisionnement pour prendre l’eau pour votre ménage sont t-ils scolarisés ??</p>	<p>Tous scolarisés.....1          Certains sont scolarisés .....2          Ne sont pas scolarisés.....3          Ne sait pas ..... 8</p>	
<p><b>WS9 :</b> Combien d’entre eux sont scolarisés ??</p>	<p>Jeune Fille (moins de 15 ans) ..... __ __          Jeune Garçon (moins de 15 ans) ..... __ __</p>	
<p><b>WS8.</b> La dernière corvée eau effectuée (jour de la semaine), combien de fois cette personne a-t-elle collecté de l’eau?</p>	<p>Nombre de fois..... __ __          Ne sait pas..... 98</p>	<p>⇒WS9          ⇒WS9</p>
<p><b>WS9.</b> Au cours du dernier mois, y a-t-il eu un moment où votre ménage n’avait pas suffisamment d’eau potable?</p>	<p>Oui, au moins une fois ..... 1          Non, toujours suffisant..... 2          Ne sait pas ..... 8</p>	<p>1 ⇒WS10          2 ⇒WS11          8 ⇒WS11</p>
<p><b>WS10.</b> Quelle était la principale raison pour laquelle vous n’avez pas pu avoir accès à de l’eau en quantité suffisante en cas de besoin?</p>	<p>Eau non disponible à la source..... 1          Eau trop chère ..... 2          Source non accessible ..... 3          Autre (A spécifier)..... 6          Ne sait pas ..... 8</p>	<p>⇒WS11          ⇒W11          ⇒WS11          ⇒WS11</p>
<p><b>WS11.</b> Actuellement, la source fournit-elle suffisamment d’eau potable à votre ménage? (Cette question concerne le fonctionnement de la source au moment de votre visite).</p>	<p>Oui ..... 1          Non ..... 2          Ne sait pas ..... 8</p>	<p>⇒WS12          ⇒WS12          ⇒WS12</p>
<p><b>WS12.</b> Pensez à la disponibilité de l’eau aux différentes saisons, ainsi qu’aux pannes et aux interruptions de service d’approvisionnement en eau. La source fournit-elle toujours suffisamment d’eau à votre ménage? (Si la réponse est « pas toujours », approfondissez pour découvrir pendant combien de temps le ménage ne trouve pas d’eau à cette source.)</p>	<p>Toujours.....1          Pas toujours.....2          Ne sait pas.....9</p>	<p>1 ⇒WS14          2 ⇒WS13          8 ⇒WS14</p>
<p><b>WS13</b> Combien de temps le ménage ne trouve pas d’eau à cette source ?</p>		<p>⇒WS14</p>
<p><b>WS14.</b> Faites-vous quelque chose à l’eau pour la rendre plus saine à boire</p>	<p>Oui ..... 1          Non ..... 2          Ne sait pas ..... 8</p>	<p>2 ⇒WS15          2 ⇒WS16          8 ⇒WS16</p>

<p><b>WS15.</b> Habituellement, que faites-vous pour rendre l'eau que vous buvez plus saine ?</p> <p><i>Insister : autre chose ?</i></p> <p><i>Enregistrer tout ce qui est mentionné.</i></p>	<p>La faire bouillir ..... A</p> <p>Y ajouter de l'eau de javel / chlore ..... B</p> <p>La filtrer à travers un linge ..... C</p> <p>utiliser un filtre (céramique, sable, composite, etc.)</p> <p>..... D</p> <p>Désinfection solaire ..... E</p> <p>La laisser reposer ..... F</p> <p>Ajouter AQUATABS ..... G</p> <p>Autre (préciser) _____ X</p> <p>Ne sait pas ..... Z</p>	<p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p>
<p><b>WS16.</b> Habituellement, quel type de latrines les membres de votre ménage utilisent-ils ?</p> <p><i>Insister : où vont les excréments et les eaux usées ?</i></p> <p><i>Si pas possible de déterminer le type de toilettes, demander la permission de voir les toilettes.</i></p>	<p><b>Chasse d'eau avec ou sans réservoir</b></p> <p>Connectée à un système d'égout ..... 11</p> <p>Connectée à une fosse septique ..... 12</p> <p>Reliée à des latrines ..... 13</p> <p>Reliée à autre chose ..... 14</p> <p>Reliée à un endroit inconnu ou NSP ..... 18</p> <p><b>Latrines à fosses</b></p> <p>Latrines améliorées ventilées ..... 21</p> <p>Latrines à fosses avec dalle ..... 22</p> <p>Latrines à fosses sans dalle/trou ouvert ..... 23</p> <p>Toilettes à compostage ..... 31</p> <p>Toilettes/latrines suspendues ..... 51</p> <p>Pas de toilettes/Nature (défécation à l'air libre) ... 95</p> <p>Autres (à spécifier) _____ 96</p>	<p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>⇒WS17</p> <p>95 ⇒End</p> <p>96 ⇒WS17</p>
<p><b>WS17.</b> Est que votre latrine a été déjà vidée ?</p>	<p><b>Oui, vidée</b></p> <p>Au cours des 5 dernières années ..... 1</p> <p>Il y a plus de 5 ans ..... 2</p> <p>Ne sait pas quand ..... 3</p> <p><b>Non, jamais vidée</b> ..... 4</p> <p><b>Ne sait pas</b> ..... 8</p>	<p>⇒WS18</p> <p>⇒WS18</p> <p>⇒WS18</p> <p>⇒WS19</p> <p>⇒WS19</p>
<p><b>WS18.</b> La dernière fois que votre latrine a été vidée ; où est-ce que le contenu a été déversé ?</p> <p><i>Sonder :</i></p> <p>A-t-il été enlevé par un prestataire de services ?</p>	<p><b>Contenu vidé par un fournisseur de services</b></p> <p>A une usine de traitement ..... 1</p> <p>Enfoui dans une fosse couverte ..... 2</p> <p>Ne sait pas où ..... 3</p> <p><b>Contenu vidé par le ménage</b></p> <p>Enfoui dans une fosse couverte ..... 4</p> <p>Trou non couvert, dans la nature ou ailleurs ..... 5</p> <p>Autres (à spécifier) _____ 6</p> <p>Ne sait pas ..... 8</p>	<p>⇒WS19</p> <p>⇒WS19</p> <p>⇒WS19</p> <p>⇒WS19</p> <p>⇒WS19</p> <p>⇒WS19</p> <p>⇒WS19</p>
<p><b>WS19.</b> Où se trouve votre latrine ?</p>	<p>Dans le logement du ménage ..... 1</p> <p>Dans la concession du ménage ..... 2</p> <p>Ailleurs ..... 3</p>	<p>⇒WS20</p> <p>⇒WS20</p> <p>⇒WS20</p>

<b>WS20.</b> Votre latrine est-elle équipée de dispositif de lavage des mains ?	Oui ..... 1 Non ..... 2	⇒WS21 ⇒WS21
<b>WS21.</b> Est-ce que tous les membres de votre ménage utilisent la latrine du ménage ?	Oui ..... 1 Non ..... 2	⇒WS22 2 ⇒End
<b>WS22.</b> Partagez-vous ces toilettes avec d'autres ménages ?	Oui ..... 1 Non ..... 2	⇒WS23 2 ⇒End
<b>WS23.</b> Au total, combien de ménages, y compris votre ménage, utilisent ces toilettes ?	Nombre de ménages (si moins de 10) ..... 0__ Dix ménages ou plus ..... 10 Ne sait pas ..... 98	⇒WS24 ⇒WS24 ⇒WS24
<b>WS24.</b> Disposez-vous de puisard dans votre ménage ?	Oui ..... 1 Non ..... 2	⇒WS19
<b>WS25.</b> Vous arrive-t-il de balayer la cour de votre ménage ?	Oui ..... 1 Non ..... 2	SAUT
<b>WS26.</b> Combien de fois balayez-vous la cour de votre ménage ?	1 fois par jour ..... 1 2 fois par jour ..... 2 1 fois par semaine ..... 1 2 fois par semaine ..... 2	
<b>WS27.</b> Comment gérez-vous les ordures de votre ménage ?	Dépotage ..... 1 Autres (à préciser) ..... 2	
<b>WS28.</b> Pouvez-vous nous montrer l'endroit du dépôt des ordures ?	Oui ..... 1 Non ..... 2	

WS29. Selon vous, que peut-on faire pour améliorer le service public de l'eau ?	<b>1 Augmenter les bornes fontaines</b> <b>2 Faciliter les branchements privés</b> <b>3 Réduire les prix de vente de l'eau</b> <b>4 Améliorer la qualité de l'eau distribuée</b> <b>5 Rendre l'eau plus disponible (plus d'eau)</b> <b>8 Ne sait pas</b>	
WV30. Quels sont les types de points d'eau pastoraux qui existent dans votre localité ?	<b>1 Puits cimenté pastoral</b> <b>2 Station de pompage pastorale</b> <b>3 Mare</b> <b>4 Cour d'eau</b> <b>5 Aucun</b>	
WV31. Pensez-vous que les points d'eau pastoraux sont suffisants dans votre zone/localité ?	<b>1 Oui</b> <b>2 Non</b> <b>9 Ne sait pas</b>	
WV32. Pour quelle raison pensez-vous que les points d'eau sont-ils insuffisants ?	<b>1 Trop d'affluences (risque de conflit) autour des points d'eau...</b> <b>2 Point d'eau proche des cultures (risque de conflit) ...</b>	
WVS33. Pensez-vous que la disponibilité de l'eau aux différentes saisons, ainsi qu'aux pannes et aux interruptions de service d'approvisionnement en eau pastoraux. La source fournit-elle toujours suffisamment d'eau pour les éleveurs, les animaux et les autres usagers?	<b>1 Toujours</b> <b>2 Pas toujours</b> <b>9 Ne sais pas</b>	
WVS34. Pensez-vous que les points d'eau pastoraux dans votre zone sont-ils source de conflits entre les éleveurs et les usagers ?	<b>1 Oui</b> <b>2 Non</b> <b>9 Ne sait pas</b>	

LAVAGE DE MAINS		HW
<p><b>HW1.</b> J'aimerais savoir quels sont les endroits que les ménages utilisent pour se laver les mains.</p> <p>Montrez-moi, s'il vous plait, où les membres de votre ménage se lavent les mains la plupart du temps.</p> <p><i>Enregistrer le résultat et l'observation</i></p>	<p><b>Observé</b></p> <p><i>Dispositif fixe observé</i></p> <p>Dans le logement ..... 1</p> <p>Dans la cours, parcelle, jardin ..... 2</p> <p><i>Dispositif mobile observé</i></p> <p>Sceau, etc..... 3</p> <p><b>Non observé</b></p> <p>Pas dans le logement terrain/cours/parcelle..... 4</p> <p>Pas de permission de voir ..... 5</p> <p>Autres raisons (à spécifier) ..... 6</p>	SAUT
<p><b>HW2.</b> Observer s'il y a de l'eau au lieu spécifique de lavage des mains</p> <p><i>Contrôler en vérifiant s'il y a de l'eau au robinet/pompe/ou bassin, dans le seau, container d'eau ou objet similaire.</i></p>	<p>Eau disponible ..... 1</p> <p>Eau non disponible ..... 2</p>	
<p><b>HW3.</b> Y a-t-il du savon ou du détergent ou de la cendre / de la boue / du sable à l'endroit où se fait le lavage des mains ?</p>	<p>Oui, il y a en a ..... 1</p> <p>Non, il n'y en a pas..... 2</p>	<p>1 ⇨ HW7</p> <p>2 ⇨ HW5</p>
<p><b>HW4.</b> Où vous-même ou les autres membres de votre ménage vous lavez-vous habituellement les mains?</p>	<p><b>Observé</b></p> <p><i>Dispositif fixe observée</i></p> <p>Dans le logement ..... 1</p> <p>Dans la cours, parcelle, jardin ..... 2</p> <p><i>Dispositif mobile observée</i></p> <p>Sceau, etc..... 3</p> <p><b>Non observé</b></p> <p>Pas dans le logement terrain/cours/parcelle..... 4</p> <p>Pas de permission de voir ..... 5</p> <p>Autres raisons (à spécifier) ..... 6</p>	
<p><b>HW5.</b> Avez-vous du savon, du détergent, ou de la cendre/boue/sable dans votre maison pour vous laver les mains ?</p>	<p>Oui..... 1</p> <p>Non..... 2</p>	2 ⇨ End
<p><b>HW6.</b> Pouvez-vous SVP me le montrer ?</p>	<p>Oui, montré ..... 1</p> <p>Non, non montré..... 2</p>	2 ⇨ End
<p><b>HW7.</b> Enregistrer votre observation.</p> <p><i>Encercler tout ce qui s'applique</i></p>	<p>Barre ou liquide de savon ..... a</p> <p>Détergent (poudre / liquide / pâte)..... b</p> <p>Centre/boue/sable ..... c</p>	

<p><b>HW8.</b> Quels sont les moments clés où on doit se laver les mains ?</p> <p><i>Encercler tout ce qui est mentionné</i></p>	<p>Après avoir fait ses besoins.....A</p> <p>Après avoir nettoyé un enfant/ un malade.....B</p> <p>Avant de préparer le repas .....C</p> <p>Avant de manger.....D</p> <p>Avant d'allaiter /donner à manger à un enfant / un malade.....E</p> <p>Ne sait pas .....Y</p>	
--	--	--

<p><b>OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR/TRICE</b></p>
<p> </p>

<p><b>OBSERVATIONS DU CHEF D'EQUIPE</b></p>
<p> </p>